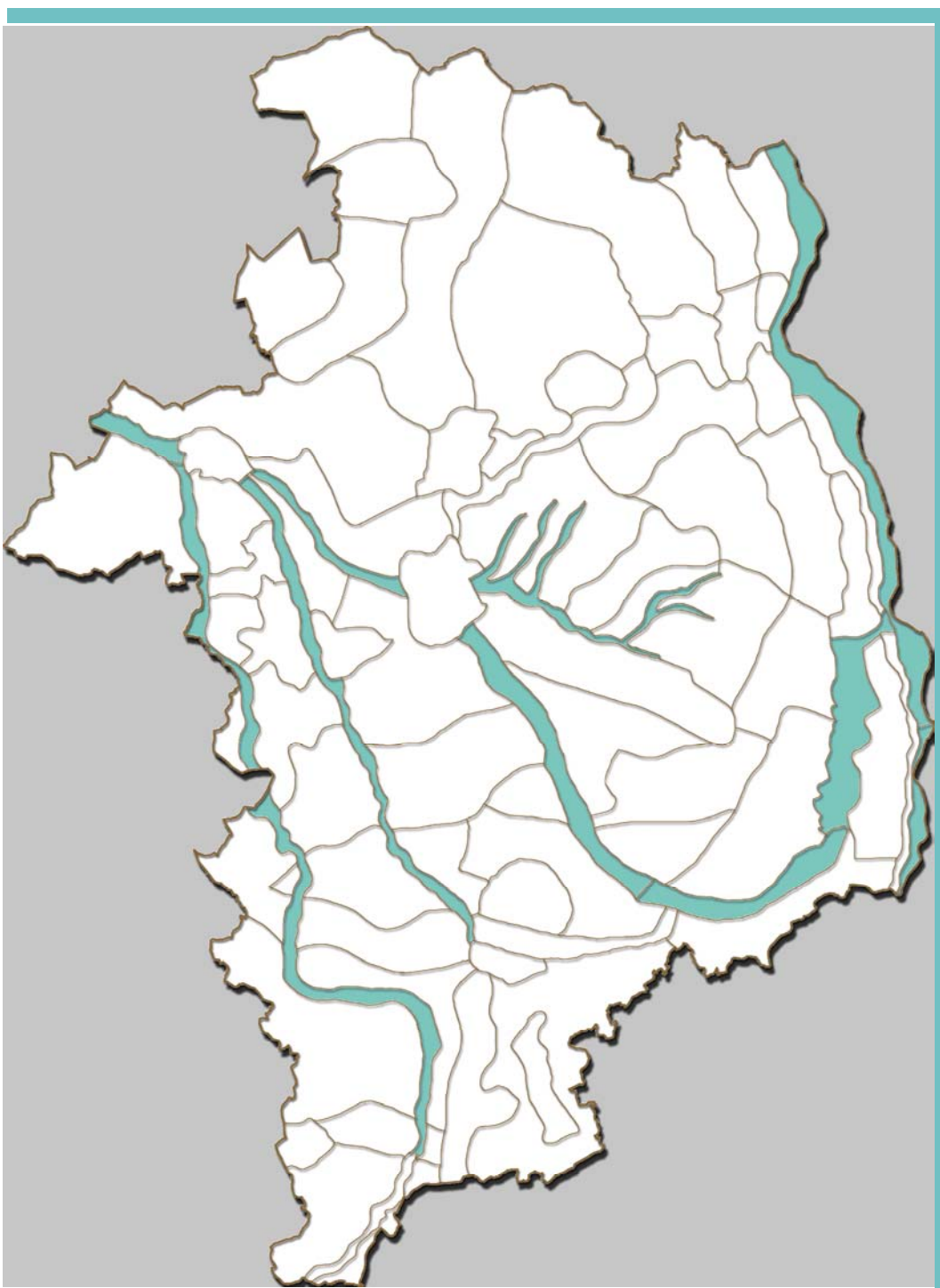


B.3 LES PAYSAGES DE VALLÉE

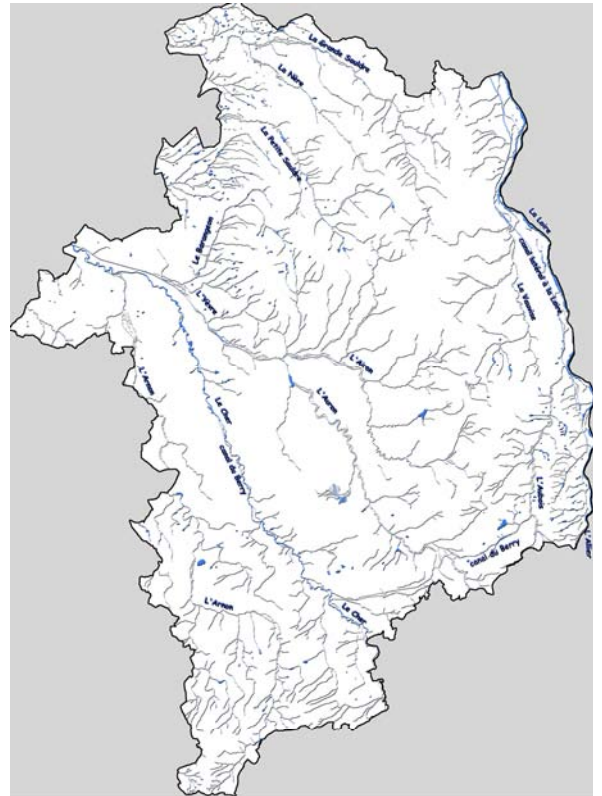


RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

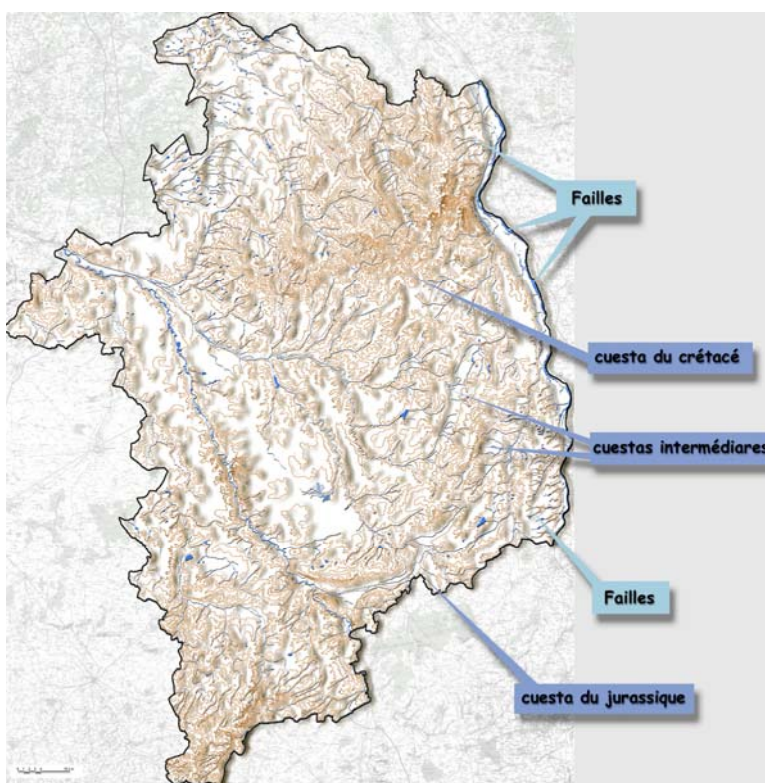
Structure du réseau hydrographique

Le département du Cher se situe aux confins du Bassin Parisien et du Massif Central, son relief est déterminé par les couches périphériques du bassin sédimentaire qui s'appuient sur le massif ancien. Les terrains s'inclinent doucement vers le nord/nord-ouest et le réseau hydrographique suit naturellement cette direction. L'érosion a déterminé deux lignes de cuestas, au droit de Sancoins, Saint Amand et Châteaumeillant et entre Sancerre et Vierzon. Enfin un système de grandes fractures nord-sud constitue la limite orientale du département. Le réseau primaire est composé par des rivières qui coulent soit parallèlement à ces grandes lignes, soit perpendiculairement, c'est-à-dire sur la ligne de plus grande pente du terrain. La carte ci-contre fait apparaître la structure de ce réseau et son inscription dans le relief: vers l'est, le système ligérien primaire coule au pied des failles qui interrompent les couches dures du secondaire et constituent de puissants escarpements ; en arrière de ces failles une succession de cuestas plus ou moins visibles orientent le relief en croissants successifs. Les cours amont des ruisseaux et rivières suivent ces courbes puis les traversent pour s'écouler vers le nord/nord-ouest.



Le réseau est entièrement inféodé au bassin ligérien. L'Allier, puis la Loire coulent au pied des failles orientales et constituent la limite séparative entre le Cher et l'Allier puis entre le Cher et la Nièvre. La configuration du terrain, et notamment la présence d'une deuxième ligne de cuesta modeste, parallèle au val de Loire fait que les cours d'eau qui conduisent directement vers le fleuve sont peu nombreux et ne concernent qu'une étroite bande de terrain en arrière du versant de rive gauche ; ce sont les bassins de l'Aubois et de la Vauvise, auxquels s'ajoutent quelques courts ruisseaux au droit du Sancerrois. La majeure partie des eaux est drainée par le Cher, qui mérite bien ainsi d'avoir offert au département son toponyme.

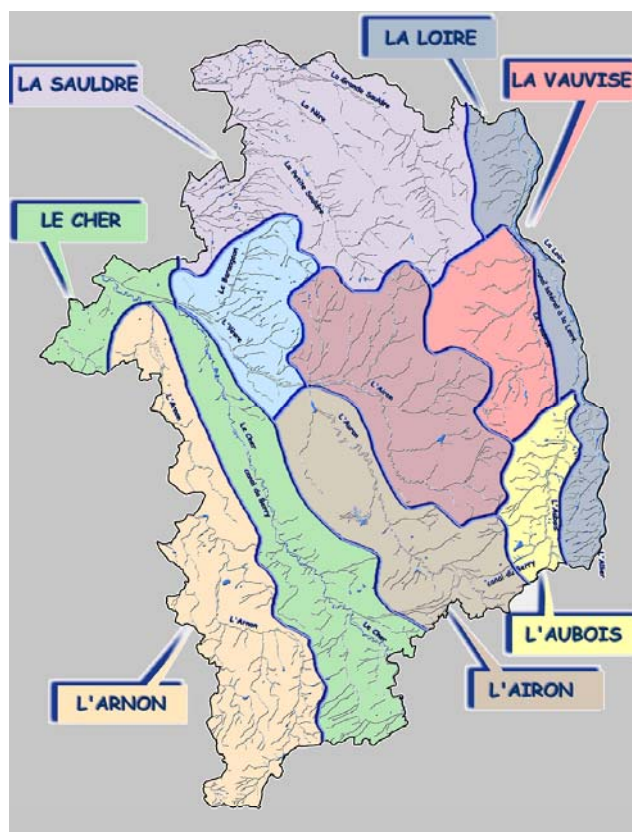
Son bassin est parfaitement exclusif, car la ligne de partage des eaux avec l'Indre, proche de la limite interdépartementale ne laisse à cette dernière aucune goutte d'eau née dans le département alors qu'en amont de Vierzon, le Cher et l'Arnon récupèrent quelques petits affluents venus du département voisin.



Le réseau hydrographique inféodé à la géomorphologie de bassin sédimentaire

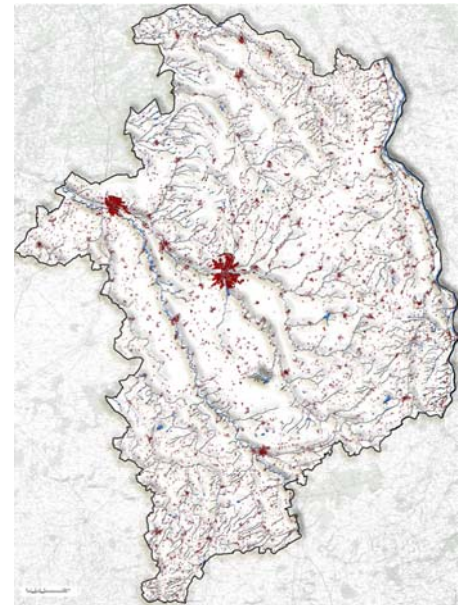
Vallées et développement

La carte de la page suivante fait apparaître le rôle joué par les vallées dans l'organisation de la trame bâtie du département. Les vallées représentaient des axes de communication importants et les points de franchissement des cours d'eau à gué furent à l'origine d'un bon nombre d'installations humaines : Saint Amand et Vierzon sur la vallée du Cher, Bourges au point de rencontre entre L'Auron, l'Airon et l'Yèvre, le chapelet de petites villes qui occupe la vallée du Cher, les rivières du bassin de la Sauldre ou le val d'Aubois en témoignent.





Les traversées de la Loire sont à l'origine de la fondation des villes de la rive gauche, dans la Nièvre (Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire), tandis que le fleuve génère plutôt le développement d'activités dans le Cher. Le canal latéral qui accompagne la Loire dans toute sa traversée du département en fut marqué à partir du dix-neuvième siècle : silos, entrepôts de stockage, usine de ciments de Beffes ; plus récemment la centrale de Belleville, qui utilise l'eau de la Loire pour le refroidissement de ses réacteurs s'est installée dans la même logique. L'incidence paysagère des sites de vallée prend ici tout son sens.

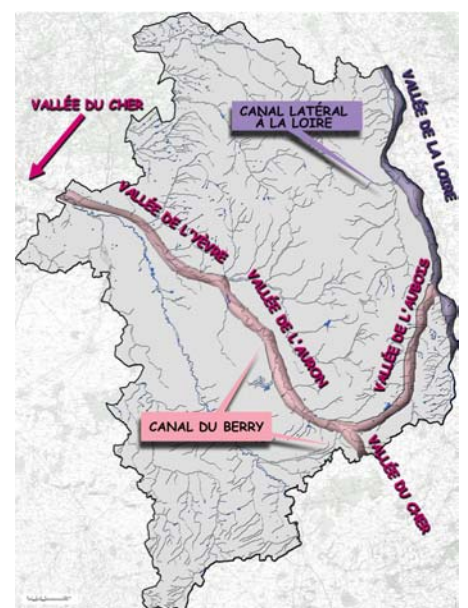


La trame bâtie et les vallées : une "complicité paysagère"

Les canaux ou le " rendez-vous manqué " du canal de Berry

Deux systèmes de canaux empruntent les vallées du département : le canal latéral à la Loire, qui pénètre dans le Cher par le pont-canal du Guétin à Cuffy puis chemine sur l'extrémité occidentale du lit majeur pour se prolonger dans le Loiret et le canal de Berry.

Le canal latéral a réellement fonctionné en tant qu'axe de commerce, activité qui n'est pas éteinte de nos jours avec les transports de grains et de ciment, et s'accompagne d'un fort développement de la plaisance et de la promenade. Le canal de Berry n'a pas connu la même fortune. Sa construction fut décidée à la fin du dix-huitième siècle dans le dessein d'écouler vers le nord les minerais et houilles du Massif Central. Le canal devait emprunter dans l'Allier la vallée du Cher puis rejoindre à l'est les ouvrages ligériens et poursuivre son chemin jusqu'à la vallée du Cher à Vierzon en suivant les cours de l'Auron et de l'Yèvre, ce qui favorisait le développement artisanal et industriel dans le Berry. Les travaux ne furent exécutés qu'à la fin de la première moitié du dix-neuvième, c'est-à-dire fort peu de temps avant l'arrivée d'un

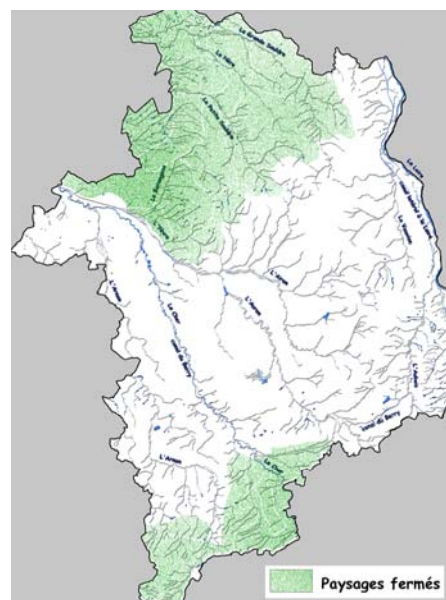


Triangle du canal de Berry

redoutable concurrent, le chemin de fer. Le développement industriel du Cher se déroula bien aux endroits prévus, mais le canal de Berry n'y joua qu'un rôle mineur. Les installations, déclassées depuis bien longtemps constituent néanmoins un patrimoine remarquable, dont les qualités paysagères déterminent une entité.

Vallées et paysages de vallée

Les unités décrites dans ce chapitre sont celles qui sont perçues en tant que telles, c'est-à-dire, qui se distinguent clairement de leur entour. La notion de vallée est fondatrice de leur identité, soit parce qu'elles s'inscrivent dans le relief, soit parce que leur situation a généré un mode particulier d'occupation du territoire : organisation de la trame viaire, implantation du bâti ou mise en scène par un accompagnement végétal spécifique. Le tiers septentrional et l'extrémité sud du département sont composés d'espaces fermés par la densité du couvert boisé en Sologne et par la combinaison d'un relief vigoureux et des boisements dans le Pays Fort et la Marche. Les vallées, dans les trois cas sont de simples composantes de paysages dont la personnalité se fonde sur d'autres déterminants. En revanche dans toute la partie centrale se succèdent des plaines ouvertes, des bocages relativement transparents et des paysages mixtes dans lesquels les paysages de vallée s'identifient en tant que tels. Ces différences expliquent la répartition des unités de paysage et le fait que le Bassin de la Sauldre par exemple, n'ait pas été intégré à cette classification.



Carte des "paysages fermés", dans lesquels les vallées ne sont pas identifiées en tant que telles

PALETTE CHROMATIQUE

Les couleurs dominantes des paysages de vallée sont celles de la végétation d'accompagnement. Les cours d'eau sont généralement entourés d'une bande plus ou moins large de pâtures et de prairies humides, parfois ceinte de haies et soulignée par une ripisylve composée de saules, d'aunes, de frênes et de peupliers. C'est la gamme des verts frais et des verts bleutés

dans la strate arborée et le vert intense des prairies hygrophiles qui s'impose, souvent enrichi de l'or des fleurs de renoncules. Le printemps amène de façon brève la nuance orangée des frondaisons naissantes des peupliers, qui sont avec les saules les premiers à se parer de verdure. Le bâti des villages montre surtout les ocres rouges des toitures, mêlées aux couleurs des feuillages.



Couleurs printanières



Couleurs estivales



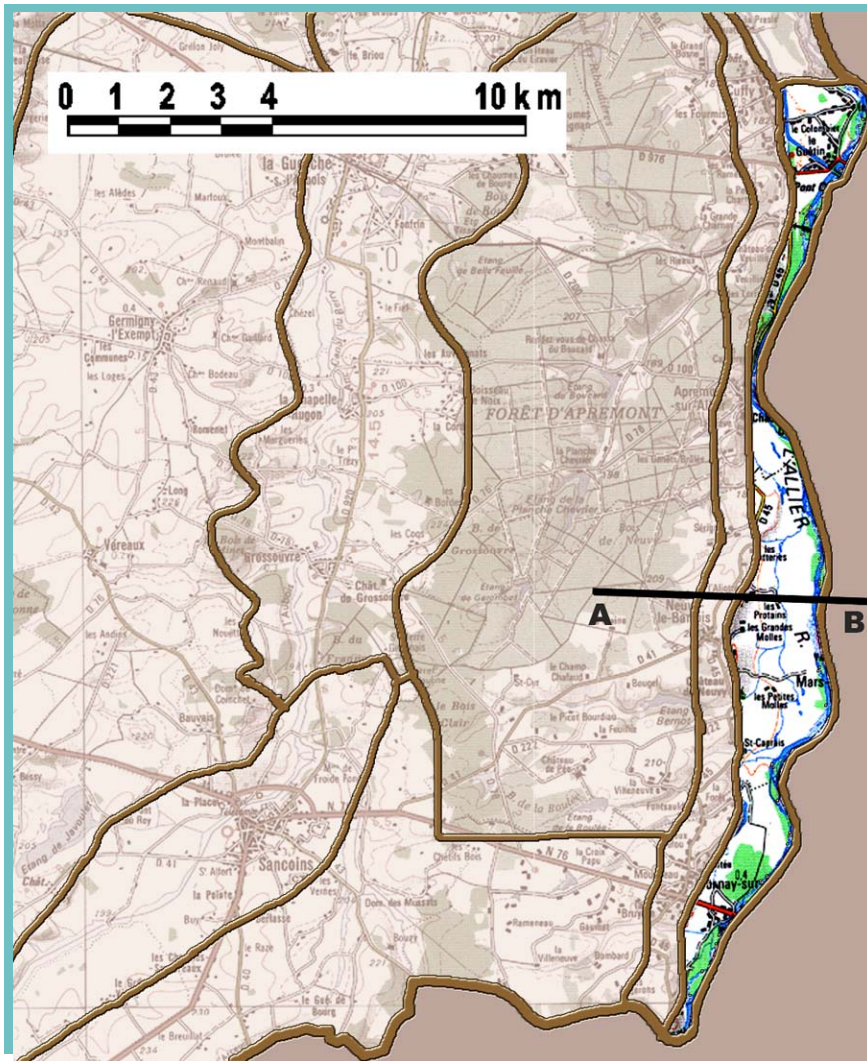
Couleurs d'hiver

LISTE DES UNITÉS

- 3-1 VALLÉE DE L'ALLIER
- 3-2 VALLÉE DE L'ARNON
- 3-3 VALLÉE DE L'AUBOIS
- 3-4 VALLÉE DE L'AURON
- 3-5 VALLÉE DE L'YÈVRE
- 3-6 VALLÉE DE LA LOIRE
- 3-7 VALLÉE DU CHER
- 3-8 CANAL DE BERRY
- 3-9 EVENTAIL DE BOURGES

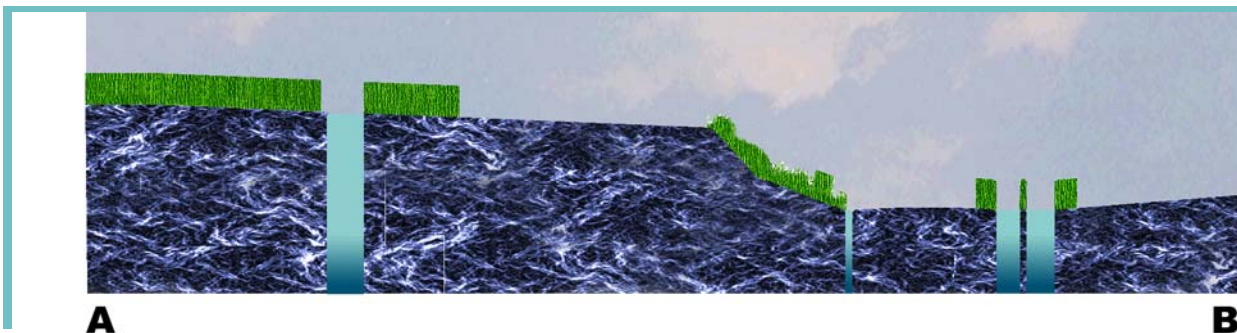


3-1 LA VALLÉE DE L'ALLIER Du patrimoine fluvial à la sophistication



L'Allier termine sa course entre Nièvre et Cher avant le Bec d'Allier, qui lui offre une majestueuse confluence avec la Loire. Séparée des paysages du département par le puissant coteau de sa rive gauche, la plaine alluviale s'oriente vers la Nièvre. La vallée de l'Allier, comme celle de la Loire tourne le dos à ce département dont elle fonde la limite orientale. Monde à part, cette partie de la grande rivière est marquée par une succession de motifs paysagers remarquables et fort prisés, en particulier les ouvrages du canal latéral à la Loire et le village musée d'Apremont. Du barrage des Lorrains au pont-canal du Guétin, on trouve ici les plus remarquables édifices fluviaux qu'il soit donné de rencontrer entre Nevers et Cosne.

COUPE



DESCRIPTION GENERALE : les deux visages du Val d'Allier

L'Allier et la Loire, jumeaux nés de l'Auvergne dont on ne saura jamais lequel se jette dans l'autre et lequel mérite le nom de fleuve se joignent aux pieds de la côte de Marzy qui met en scène leur union par le somptueux point de vue du Bec d'Allier. Le val s'élargit dans sa dernière séquence en une vaste plaine alluviale que la rivière emprunte en amples courbes qui serpentent d'une rive à l'autre. L'Allier, comme sa sœur ligérienne a quitté son visage auvergnat de rivière vive pour



Entre Cher et Nièvre, l'Allier majestueux du cours aval, paysage de ciel et d'eau



Les séquences de la vallée de l'Allier dans le Cher

s'étaler paresseusement entre bancs de sables et "verdiaux"³⁹, et composer un paysage d'entre cieux et eaux. Le cours aval s'appuie à l'ouest sur le coteau vigoureux et boisé de la rive gauche qui fait de la vallée un paysage en autarcie, qui se tourne plus vers la Nièvre que vers le Cher ; la disposition de la rivière par rapport au coteau détermine deux séquences bien

distinctes autour de la charnière d'Apremont : au sud, la plaine alluviale étale dans le Cher ses verts pâturages, c'est la "vallée herbagère", au nord un étroit couloir entre coteau boisé et ripisylve de l'Allier se distingue par la qualité du construit vernaculaire qui l'habite, c'est la "vallée patrimoniale".



À l'ombre du vieux chêne...

39 Verdiaux : nom vernaculaire de la végétation qui accompagne la Loire moyenne et le cours inférieur de l'Allier, composée d'une exubérante saulaie

Le canal proprement dit se dirige vers le nord et continue d'être le compagnon de la Loire, cependant, l'Allier apporte ici sa contribution en alimentant l'ouvrage au nord de Cuffy par

une rigole d'aménée d'eau qui prend naissance dans une très belle prise circulaire, qui fait face au déversoir des Lorrains. Le canal d'aménée, la prise d'eau et le barrage des Lorrains, fort

apprécié des pêcheurs à la période de migration des saumons composent avec le pont-canal un site de promenade réputé.

Le canal d'aménée d'eau



La prise d'eau des Lorrains

Jeux de lumière sur le déversoir



La vallée patrimoine : Apremont... jusqu'à l'excès ?

La municipalité de la petite commune d'Apremont-sur-Allier, qui bénéficiait de la présence de son château d'un bâti vernaculaire de qualité prit la décision dès les années trente de mettre en valeur son village. Les maisons anciennes furent restaurées dans un style médiéval berrichon et firent d'Apremont un village-musée où les réseaux aériens furent très tôt enfouis, qui constitue le

deuxième pôle de cette "vallée-patrimoine". Au cours des années soixante-dix, le parc du château fut transformé en un parc floral de collection qui est devenu une incontournable étape sur la route des jardins du département. Parallèlement à la mise en œuvre du parc, le village fut alors transformé en village jardiné, mêlant topiaire et plates bandes de vivaces. Aujourd'hui, Apremont

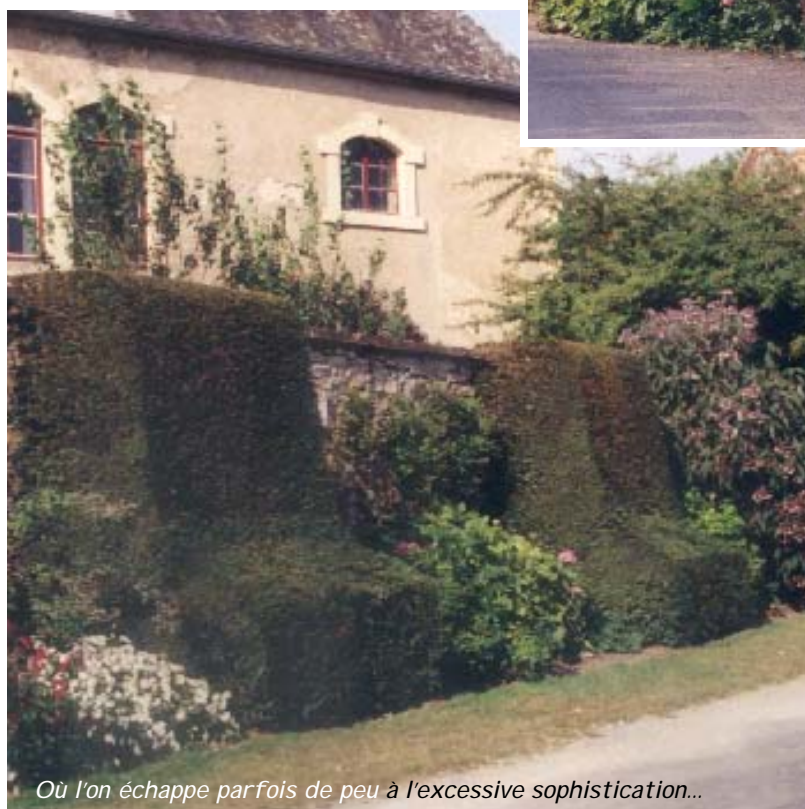
présente au visiteur un visage qui le situe à la limite de l'affectation. Malgré d'indéniables qualités fort appréciées du public, on se trouve ici en présence d'un décor qui peut faire regretter l'époque où seules les maisons, dans une vraie sobriété, parlaient du passé... et de la relation à la rivière, que le village-jardin fait un peu oublier.



Château et village d'Apremont



La symphonie des plantes vivaces



Où l'on échappe parfois de peu à l'excessive sophistication...



L'omniprésence de l'art topiaire

Les enjeux du Val d'Allier -la vallée bocagère et le cours de l'Allier

La partie herbagère du val connaît un relatif vieillissement des figures linéaires : de nombreuses haies ont été remplacées par des clôtures, les arbres remarquables sont souvent âgés et la régénération des haies, à l'instar des autres paysages bocagers n'est pas toujours assurée. Au stade actuel, le paysage jouit d'un bel équilibre, la question qui peut se poser est

celle de sa pérennisation. En 1998, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Cher, une "opération locale Val d'Allier" a été conduite, qui s'est traduite par un projet de restauration et d'entretien des haies, destiné à encadrer une reconstitution du bocage décidée par un groupe d'une quarantaine d'agriculteurs désireux de retrouver les paysages de leur enfance. La finalité est essentiellement

écologique et correspond au besoin pointé plus haut de renforcer les liaisons entre les pâtures du val et les milieux boisés voisins. Le guide rédigé à cette occasion a pour objet d'encadrer des initiatives individuelles des agriculteurs. En complément, mener une réflexion globale sur le thème «quel réseau de haies pour quel paysage ?» serait intéressant. On assiste, en Allier comme en Loire à une progressive fermeture du thalweg ; les herbues et les verdiaux s'étendent au détriment des bancs de sable, tandis que quelques peupleraies viennent fermer les espaces de transition -jadis pâturés- entre prairies et ripisylve. L'accès aux berges devient par endroits difficile. La question de l'entretien des bords de la rivière doit donc se poser, ainsi que celle de la gestion optimale qui permettrait de conserver le caractère sauvage de l'Allier sans se diriger vers un embroussaillage généralisé.



Quand les haies se réduisent à l'état de reliques



La subtile rencontre des eaux miroitantes, de la blondeur du sable et du mystère des verdiaux un joyau à protéger

-la vallée patrimoine :
une gestion raisonnable
de l'attractivité

L'ensemble constitué par le pont-canal, les Lorrains et Apremont est depuis bien longtemps un lieu de promenade, très prisé en particulier par les neversois, qui viennent ici en voisins. Les récents aménagements floraux d'Apremont en cette période de frénésie du jardinage ont considérablement élargi la clientèle touristique, et furent à

l'origine de quelques excès. Il serait possible d'envisager des modes de desserte par circulations douces

multimodales (vélos, randonnées, navigation de plaisance sur le canal), intégrés dans des circuits sur les deux

départements voisins, afin d'atténuer l'omniprésence de la voiture qui contredit l'esprit même de ces sites.

LISTE DES COMMUNES

Apremont-sur-Allier
Cuffy
Mornay-sur-Allier
Neuvy-le-Barrois

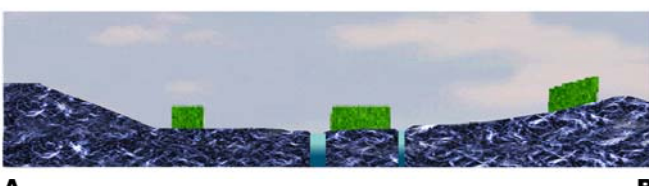
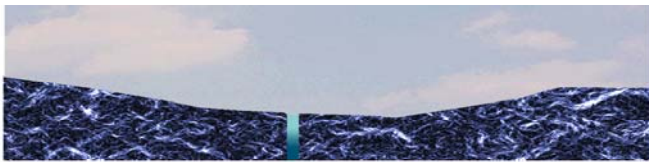


3-2 LA VALLÉE DE L'ARNON

Un chemin dans la diversité des paysages du Cher



L'Arnon fait son entrée dans le Cher dans les paysages montueux de la Marche, au sud du département et rejoint le Cher à son extrémité nord dans l'agglomération de Vierzon. Voisine de la limite départementale avec l'Indre, la vallée raconte la succession des paysages nés de la présence des sédiments secondaires en trois séquences différenciées, exprimant le passage du bocage à la plaine de grande culture. Elle rend témoignage des paysages du département, à la fois de leur diversité et des questions que posent leur gestion. Entre une agriculture qui souvent se cherche et un réel potentiel touristique, quel avenir ?



COUPES

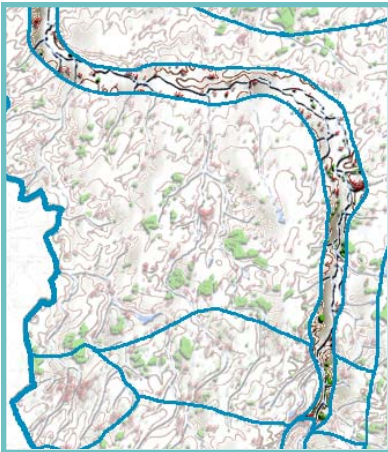
DESCRIPTION GENERALE : l'enchaînement de quatre séquences

L'Arnon traverse le département du sud au nord sur sa frange occidentale et côtoie, entre Lignièrès et Graçay la frontière avec l'Indre. Son cours amont, qui s'encaisse dans une gorge étroite d'orientation sud-nord creusée dans les terrains primaires, s'infléchit vers l'ouest à la hauteur de Morlac pour passer au pied des côtes du Jurassique, qu'il traverse au sud de Lignièrès puis se réoriente plein nord jusqu'à sa confluence avec le Cher au sud-ouest de Vierzon. La partie située à l'amont de Culan, enserrée dans une gorge étroite est apparentée à la série des paysages marqués par le

relief (unité 5-9 : gorges de l'Arnon). Culan marque puissamment un effet de seuil entre la vallée et la gorge : aux pieds de l'éperon rocheux couronné par le château médiéval, les versants s'évasent en une brève transition soulignée par le pont qui domine le thalweg de plus de trente mètres. La vallée de l'Arnon se divise en quatre séquences. Entre Culan et Lignièrès, la vallée chemine dans les reliefs du "bocage sévère" du Boischaut, son profil s'évase peu à peu à mesure qu'elle descend vers le nord, c'est la "vallée bocagère", dans laquelle la rivière coule en petits méandres

courts dans un lit majeur étroit qui s'appuie sur des limites topographiques nettes. De Lignièrès à Charost la vallée serpente en larges méandres dans une succession d'espaces ouverts et de forêts, c'est la "vallée ouverte". Entre Charost et Méreau au nord de Lury-sur-Arnon, son profil s'amollit tandis qu'elle chemine au sein de la plaine grande culture et côtoie le vignoble de Quincy, son lit majeur est alors occupé par des boisements et de très nombreuses peupleraies qui la qualifient comme une "vallée close" ; cette séquence se déroule jusqu'à la confluence avec le Cher, au sud de Vierzon.

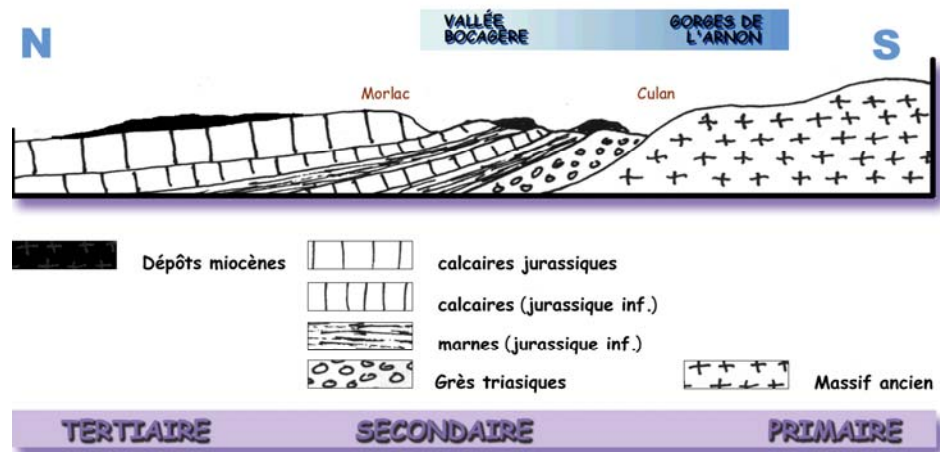
Séquence 1 : la vallée bocagère qui s'insinue dans les plis du relief



pente accentuée des couches fait affleurer une succession de terrains secondaires de nature et de dureté différentes déposés entre le Trias et le premier étage du Jurassique et surmontés par place par des dépôts du miocène.

Au nord de Culan, la vallée s'élargit mais demeure bien inscrite dans le relief avec un profil en V évasé, dont les versants sont recreusés de nombreux petits vallons affluents.

Coupe géologique schématique nord-sud

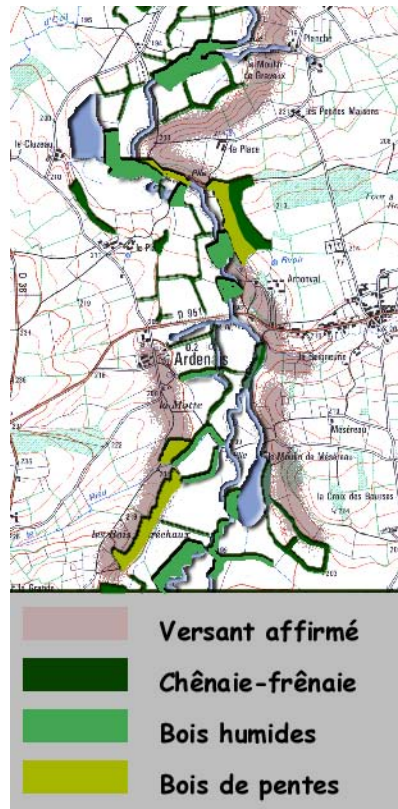


La principale caractéristique de cette séquence est son rapport au complexe relief des bocages du Boischaut. Entre Culan et la côte de Morlac, les couches sédimentaires se relèvent au contact des terrains primaires du Massif Central : comme le montre la coupe la



La vallée en V à Reigny,

Dans un lit majeur d'un demi-kilomètre de largeur, la rivière serpente en courtes ondulations soulignées par une ripisylve qui s'épaissit par places en galerie forestière humide. Le fond de thalweg est livré à la prairie et comporte des figures bocagères en trame lâche. Les enclos complets se raréfient et les haies sont composées d'une strate arborée à chêne, frêne et saule mêlés de peupliers et d'une basse strate à cornouiller, sureau, prunellier. La partie amont comporte de nombreuses retenues d'eau destinées à la pêche, souvent prolongées par des "queues d'étang", porteuses d'une végétation de zone humide (phragmites, massettes et prairies à joncs) et une galerie forestière à saules. Ces zones refuges pour la faune -en particulier avienne- créent une continuité biologique et paysagère entre la rivière et le bocage boisé qui l'environne. Au sud de Morlac, le cours de

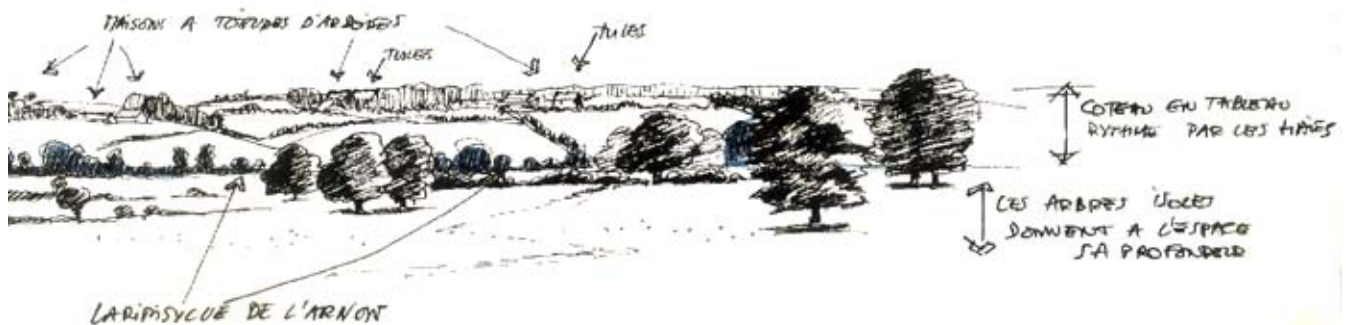


Le "tissage" du fond de val par la végétation : la ripisylve, les haies et les bois de pied de versant établissent une continuité entre le milieu de la rivière et le bocage.



L'Arnon, aux pieds de la côte de Morlac

L'Arnon change d'orientation et se glisse au pied de la cuesta. La vallée devient dissymétrique avec un versant nord marqué par l'escarpement et un versant sud plus doux, qui porte un bocage éclairci à large maille. Le versant nord, également bocager montre des signes clairs de régression, la déprise agricole se traduit par une extension des friches à ronciers, qui évoluent en boisement spontané.

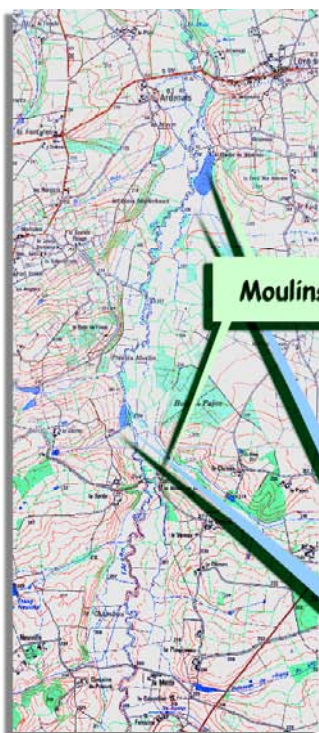


La ripisylve de la rivière et les versants bocagers

Le plus souvent inondable, le fond de vallée est pratiquement vierge de constructions, à l'exception des moulins, qui furent nombreux, comme le montre la carte de Cassini.



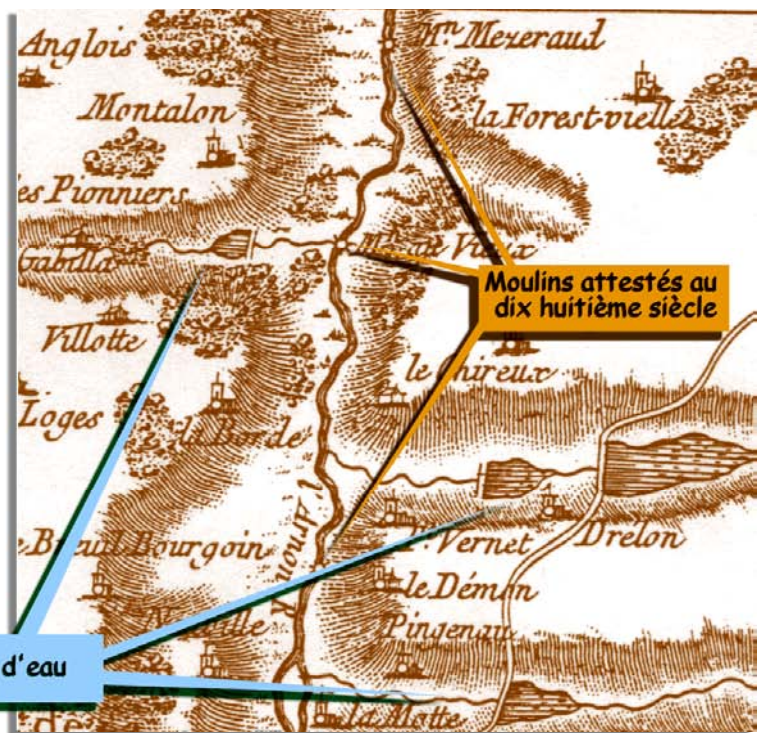
Au premier plan, prairies humides et figures bocagères, au second plan, l'enfrichement de l'escarpement



Moulins conservés

Retenues d'eau

SCANN 25-fin vingtième



Moulins attestés au dix huitième siècle

CARTE DE CASSINI-deuxième moitié du dix-huitième

Fermes et villages sont implantés sur les plateaux, souvent en crête de versant, d'où ils dominent le thalweg. Les villages s'installent tantôt en rive gauche (Reigny, St Pierre-des-Bois, St Hilaire-en-Lignères), tantôt en rive droite (Loye-sur-Arnon, Ids-St Roch, Touchay), seule Lignières fait exception, en investissant les deux rives de l'Arnon, ce qui conforte son image de porte aval de la vallée bocagère.

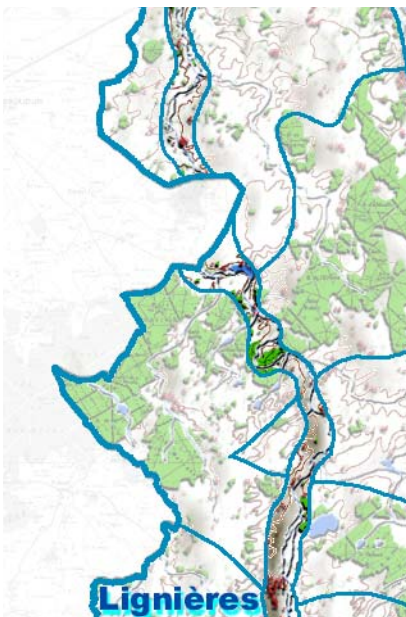


Château de Lignières



Le bourg de Lignières

Séquence 2 : la vallée ouverte entre Cher et Indre
Un ruban de verdure dans la plaine et les bois



Entre Lignières et Chârost, l'Arnon semble jouer avec la frontière entre les deux départements, affirmant la continuité des paysages de part et d'autre. Cette séquence chemine dans des paysages ouverts au sein desquels elle se lit comme un ruban de verdure qui correspond à sa ripisylve. Son cours traverse successivement des paysages de

plaine et des paysages boisés mais dans les deux cas, l'environnement immédiat de la vallée est constitué de champs ouverts sur toute la séquence, il existe un effet de contraste entre un plateau nu et les berges soulignées par la galerie forestière de la rivière, qui apparaît comme enchâssée dans le terrain.



La vallée dans la plaine, un élégant contraste de textures et de couleurs



La vallée enchâssée dans le terrain n'apparaît que par sa ripisylve

Dans un profil doux aux versants courbes, le cours de l'Arnon chemine en méandres amples dans un lit majeur ouvert. Il existe alors une continuité sans rupture entre les versants et le fond de thalweg : l'occupation du sol est identique sur les

versants et le fond de vallée, dont l'identification se résume alors à celle du cours d'eau lui-même. Tout se passe comme si le paysage des abords niait la vallée. Cependant, la lisibilité de la ripisylve et l'effet de contraste avec le milieu ouvert

sont suffisamment présents pour qualifier cette séquence et en fonder l'identité. C'est une unité paysagère réduite à son expression la plus simple, ce qui est la garantie de sa stabilité.



L'effet de contraste entre les versants cultivés et le fond de vallée en Champagne Berrichonne



Une figure presque identique au sein de l'espace boisé

Cette figure est constante, aussi bien dans la plaine de Champagne, au sud de Chârost que dans les paysages boisés de la partie sud, car l'Arnon chemine alors dans la seule

partie dégagée, récemment convertie à la culture et aux champs ouverts de ces paysages de transition entre zones bocagères et openfield.

Quelques signes de fermeture du paysage

Il existe néanmoins des secteurs, en particulier au sud de Mareuil-sur-Arnon, dans lesquels le paysage tend à se fermer par des reboisements des parties qui se tournent vers la vallée, comme le montre le

carton de la page suivante. Le fond de vallée lui-même est en partie colonisé par les peupleraies ; ces deux évolutions tendent à émousser le caractère de paysage de contraste qui caractérise cette séquence.



*Quand le paysage tend à se fermer
(Mareuil)*



Les peupliers

Le rapport au construit

L'urbanisation s'est développée le long du cours de la rivière, laissant la terre à l'agriculteur : sur la plaine, quelques grosses fermes dominent le val d'Arnon, tandis que les villages se sont installés

dans un rapport direct, sur les flancs de la vallée. L'ouverture du paysage met souvent bien en évidence villages et fermes, comme en témoigne l'exemple de Chârost.



Mareuil-sur-Arnon



La ferme du Grand Saugy, une silhouette qui s'impose sur le paysage de la vallée

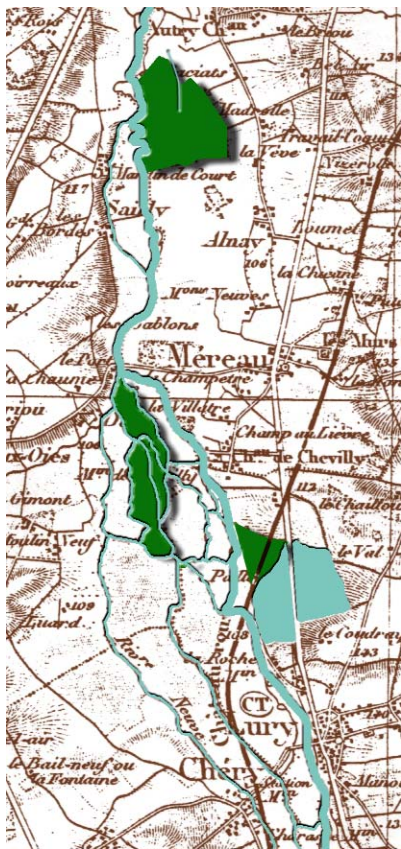
Les bâtiments de ferme sont regroupés en cour et composent de beaux ensemble en pierre, ornementés de modénatures en briques et couverts de tuiles. Les bâtiments récents à la périphérie des villages sont

nombreux : lotissements et constructions individuelles, constructions de nouveaux bâtiments d'habitation aux abords des fermes ; ceci s'explique par la relative proximité de secteurs de

développement (Issoudun, Saint Florent-sur-Cher et également Bourges et Vierzon) et d'un axe important de transit, la RN 151.

Séquence 3 : la vallée close

De Charost à Lury-sur-Arnon l'Arnon coule entre plaine céréalière et zones viticoles, s'élargit avant la jonction avec le Cher et coule dans une plaine alluviale d'environ 1,5 kilomètres de largeur. Cette plaine fut longtemps laissée à la dent des ruminants, sans enclos selon la pratique de la vaine pâture : la carte d'Etat-Major, publiée vers



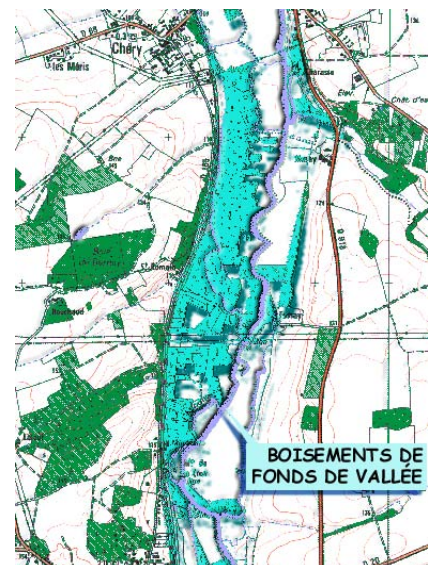
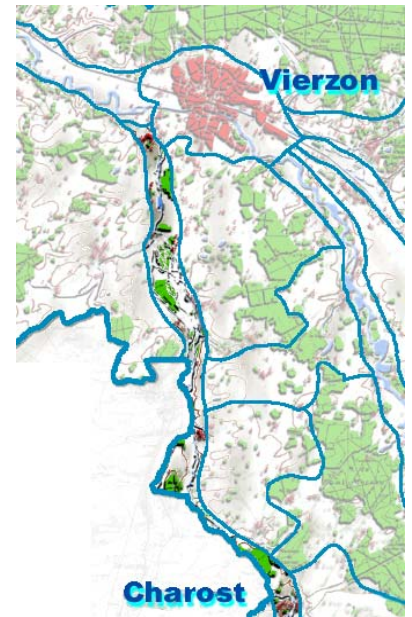
Le fond de vallée au dix-neuvième :
pâturages et quelques bois

1860, montre des parcelles en prairies, très peu de haies et quelques boqueteaux qui enserraient la rivière, en particulier en arrivant vers la confluence. Cette séquence devait à cette époque se distinguer assez peu de la précédente avec un paysage ouvert dans lequel se distinguaient les ripisylves.

Les choses ont considérablement changé avec la disparition de l'élevage en Champagne Berrichonne : les pâtures sont devenues sans objet alors que l'humidité du fond le rend impropre à la culture ; les figures de la séquence 3, où l'on voit les champs s'incliner jusqu'au cours d'eau sont ici absentes.

Ces prairies ont été soit converties en peupleraies, ce qui correspondait à la seule possibilité de mise en valeur, soit colonisées par des boisements spontanés de saules, de frênes et de trembles.

La vallée est ainsi devenue un espace totalement fermé, et la comparaison entre la carte d'Etat-Major et le carton ci-dessous montre bien l'aspect radical de cette évolution.



La fermeture du fond de vallée par
les reboisements



Les peupleraies donnent de l'épaisseur à la vallée dont elles occupent le lit majeur

Le cours d'eau enserré dans la double épaisseur de sa ripisylve et des boisements et peupleraies est un espace intimiste dont les berges aux abords des bourgs sont utilisées par les pêcheurs et les promeneurs.

Les villages de Saint Georges, Reuilly, Lury sont édifiés sur les berges : ils montrent à la rivière une face cachée dans la végétation et s'ouvrent et se développent sur l'extérieur vers l'espace ouvert. C'est encore le rapport d'intimité et de fermeture qui s'impose vis-à-vis de la vallée. La partie de l'extrême aval, au nord de Méreau se compose d'une séquence vierge d'urbanisation, puis, après le franchissement de la RN 20 fait son entrée dans l'agglomération vierzonnaise avant de rejoindre le Cher au sud-ouest de la zone périurbaine.



À Lury-sur-Arnon, les signes de l'utilisation touristique des berges de la rivière.

Les enjeux paysagers de la vallée de l'Arnon

La vallée bocagère : un équilibre à maintenir et l'enjeu du tourisme vert

La vallée bocagère connaît la fragilité des paysages qui l'environnent : les zones d'enclos n'existent qu'à travers l'activité herbagère, dont l'avenir reste suspendu à ce jour aux crises qui secouent les productions d'ovins et de bovins. Ces terres n'étant pas les plus aisées à travailler, elles présentent plus de risques que celles du plateau de se voir soumises à la déprise agricole,

dont on voit quelques exemples sur les versants. L'équilibre paysager peut se rompre si le rapport entre espace ouvert et fermé se modifie : les figures qui caractérisent la séquence n°3 peuvent facilement s'imposer au sud de la vallée. Un soutien aux activités pastorales dans la vallée serait souhaitable. La qualité de ces paysages est un atout qu'il convient

d'exploiter, la reprise de certaines fermes et moulins et leur conversion en résidences secondaires, l'existence des plans d'eau, sont autant d'atouts pour le développement d'un tourisme vert, en synergie avec les paysages du Boischaut et de la Marche. La proximité de nombreux monuments conforte cette possibilité.

La vallée ouverte et l'enjeu du construit

La vallée ouverte a atteint un équilibre paysager stable pour ce qui concerne les modalités d'occupation du sol, en revanche le principal facteur d'évolution, le développement du construit est perçu de manière prépondérante à cause de la grande ouverture visuelle de ces paysages. Les extensions des

bourgs vers l'extérieur de la vallée, mis en scène par le relief ont un impact fort qui devrait justifier un soin particulier. Une réflexion sur la silhouette à terme et sur les visions lointaines d'extensions devrait précéder toute étude d'implantation. Dans le cadre de l'élaboration des documents

d'urbanisme et des procédures d'instructions des lotissements et des permis de construire la dimension du paysage devra être largement prise en compte, et pour cela, une formation des services instructeurs et des maîtres d'œuvre serait utile (voir troisième partie, chapitre C4).

La vallée boisée : gérer et fréquenter

Cette séquence présente par son caractère intimiste des qualités qui peuvent la rendre attractive, ce que l'on peut observer aux abords des villages. Parallèlement, entre les boisements spontanés et l'inégal

entretien des peupleraies, la fermeture visuelle du paysage peut se doubler d'une fermeture physique de sites qui deviennent impénétrables. L'entretien des berges, une réflexion sur l'usage des bois, l'entretien des

peupleraies, l'aménagement de sentiers et de lieux d'accueil sont autant d'éléments qui sont de nature à redonner sens à des paysages qui "se cherchent un rôle".

Vers une étude générale des paysages de la vallée ?

La meilleure manière de prendre en compte les enjeux globaux de la vallée serait sans aucun doute une étude paysagère à double finalité : évaluer les évolutions à venir dans la gestion agricole de ces

paysages et envisager leur adaptation à un rôle de découverte du département, que justifie largement la structure même du cours de l'Arnon, qui est comme un livre ouvert sur la diversité des paysages du Cher.

Cette étude devrait inclure les gorges de l'Arnon en amont de Culan et réunir dans une réflexion commune l'ensemble des acteurs de la vallée, élus, agriculteurs, agents du tourisme et du développement.

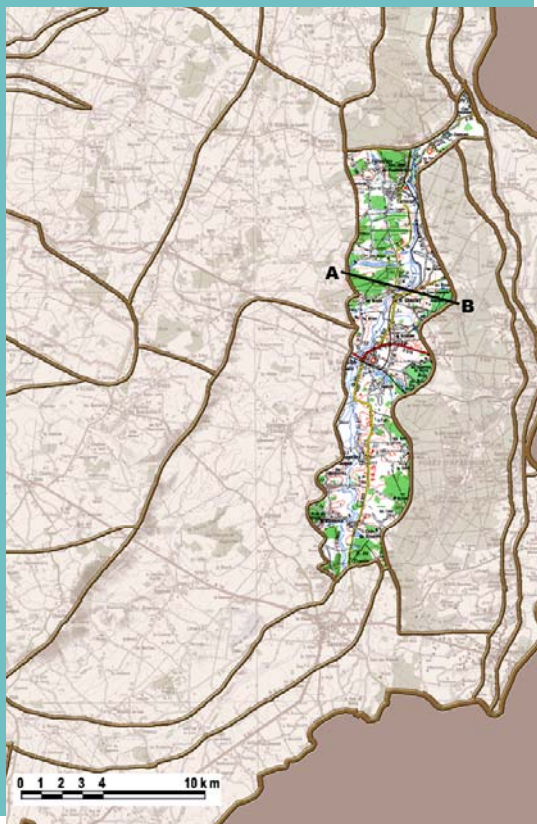
LISTE DES COMMUNES

Arcomps
Ardenais
Chârost
Culan
Ids-St Roch
La Celle-Condé
Lazenay
Lignièrès
Loye-sur-Arnon
Marçais
Mareuil-sur-Arnon
Morlac
Plou
Poisieux
Reigny
Saugy
St Ambroix
St Baudel
St Christophe-le-Chaudry
St Hilaire-en-Lignièrès
Touchay
Villecelin



3-3 LA VALLÉE DE L'AUBOIS

Au creux des bois, la vallée des manoirs et des étangs



Emblèmes du Berry boisé, les paysages de la vallée de Germigny trouvent ici leur point d'orgue dans une puissante vallée encaissée parallèle à la Loire. L'épais manteau forestier qui recouvre ses flancs construit un monde à part fait de clos intimistes, enrichi d'un riche patrimoine de monuments et de fort nombreux étangs. Plans d'eau, fermes manoirs, châteaux et églises romanes, nichés dans les bois au détour d'un repli de la vallée offrent une réelle qualité paysagère à ce monde clos en arrière du val de Loire, contrepoint sombre aux lumières du grand fleuve. Le passé industriel avec la métallurgie est aujourd'hui un souvenir, mais fut à l'origine de l'essor de la Guerche au dix-neuvième siècle. C'est un paysage qui doit trouver un équilibre entre des qualités fondées sur l'image de son passé et les nécessités de son développement.

COUPE



A

B

DESCRIPTION GENERALE

Au sud de Sancergues, les grandes failles qui fracturent les couches du Jurassique et fondent les paysages du Sancerrois ne sont pas encore en contact direct avec la Loire. Le fleuve creuse sa vallée dans les couches de

calcaires et de marnes un peu plus à l'est. Au pied des failles coule l'Aubois, petit affluent qui prend sa source au sud du département, aux confins de l'Allier. Son cours, parallèle à celui de la Loire entre Grossouvre et Jouet-sur-

l'Aubois s'est enfoncé dans le terrain, en une vallée au fond étroit que bordent d'amples versants, laissant entre Loire et Aubois un interfluve boisé de cinq à six kilomètres. Les versants sont creusés de vallons perpendiculaires dont les fonds

sont souvent occupés par une succession de plans d'eau. La partie sud, entre Grossouvre et la Guerche est bordée à l'est par l'interfluve boisé et à l'ouest par les paysages bocagers de la vallée de Germigny. La densité des structures bocagères qui bordent la vallée donne à cette dernière l'aspect d'un corridor boisé : la sensation d'espace fermé, "d'être à l'intérieur" domine largement. L'aval de la Guerche confirme largement cette image, car alors les deux rives de la vallée sont encadrées par des zones boisées. Le raccordement sur le val de Loire se fait à travers une cluse qui perce l'interfluve et met en relation le Val de Loire avec son arrière-pays.

La vigueur du relief qui limite à l'ouest la vallée ligérienne donne de l'importance aux points de franchissement, qui jouent là le rôle d'un pont sur une rivière.

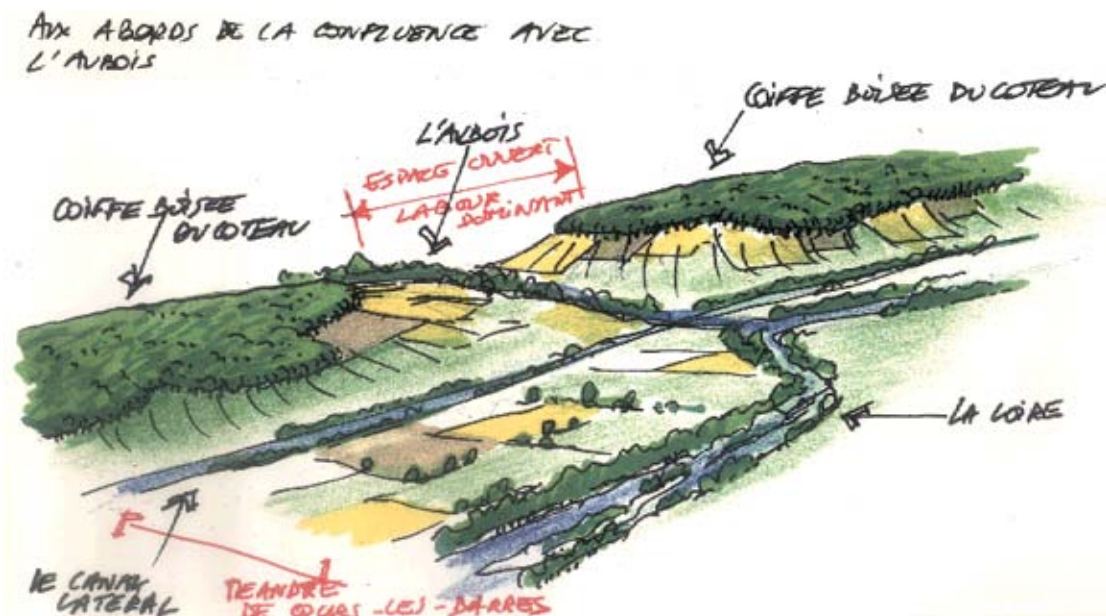
Ainsi le seuil de l'Aubois, à mi-chemin entre deux traversées de la Loire, le bac de Marzy et le pont de la Charité, bénéficiant de la trouée de cette cluse est devenu très tôt un passage privilégié entre Nièvre et Cher. La vallée de l'Aubois, en reliant



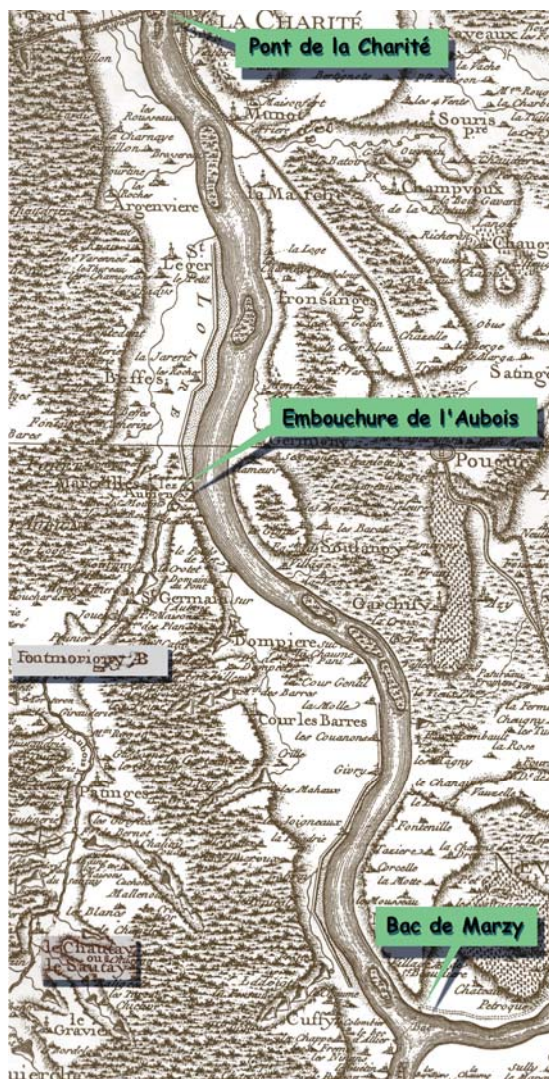
L'Aubois, un paysage de l'intime

Nevers et Sancoins mettait en communication deux importants marchés de bovins et reliait entre elles les régions herbagères qui se déploient de part et d'autre de la Loire. L'abbaye de Fontmorigny, La Guerche, La Chapelle-Hugon, le

Chautay témoignent des installations anciennes sur la vallée d'Aubois, ainsi que les nombreuses fermes manoirs, souvent dissimulées dans la vallée et les vallons affluents ou cachées dans les bois.



Représentation schématique de l'embouchure de l'Aubois



Au dix-neuvième siècle, la vallée fut choisie pour établir une jonction pour la navigation fluviale entre le canal de Berry et le canal latéral à la Loire. Bien que le canal n'eut pas l'occasion de jouer un réel rôle commercial, la vallée connut au dix-neuvième siècle un essor industriel notable avec l'établissement d'un haut-fourneau à la Guerche-sur-l'Aubois, aujourd'hui lieu de visite et de mémoire.

Extrait de la carte de Cassini

Une luxuriante végétation dans les boisements et de petites clairières herbagères

Le cadre de la vallée et la vallée elle-même apparaissent comme un ensemble boisé, dont le peuplement est composé à partir de la chênaie pédonculée en taillis en mélange avec le charme. Dans les vallons frais et sur les pentes, les taillis sont composés par la chênaie-charmaie humide qui comporte un sous-bois éclairé par les éclatantes floraisons vernales des primevères, des anémones, des lamiers galéobdolon, enrichi dans les clairières de prairies humides à joncs et carex, et d'un fréquent tapis de fougères. Les vallons et le fond de thalweg sont occupés par la



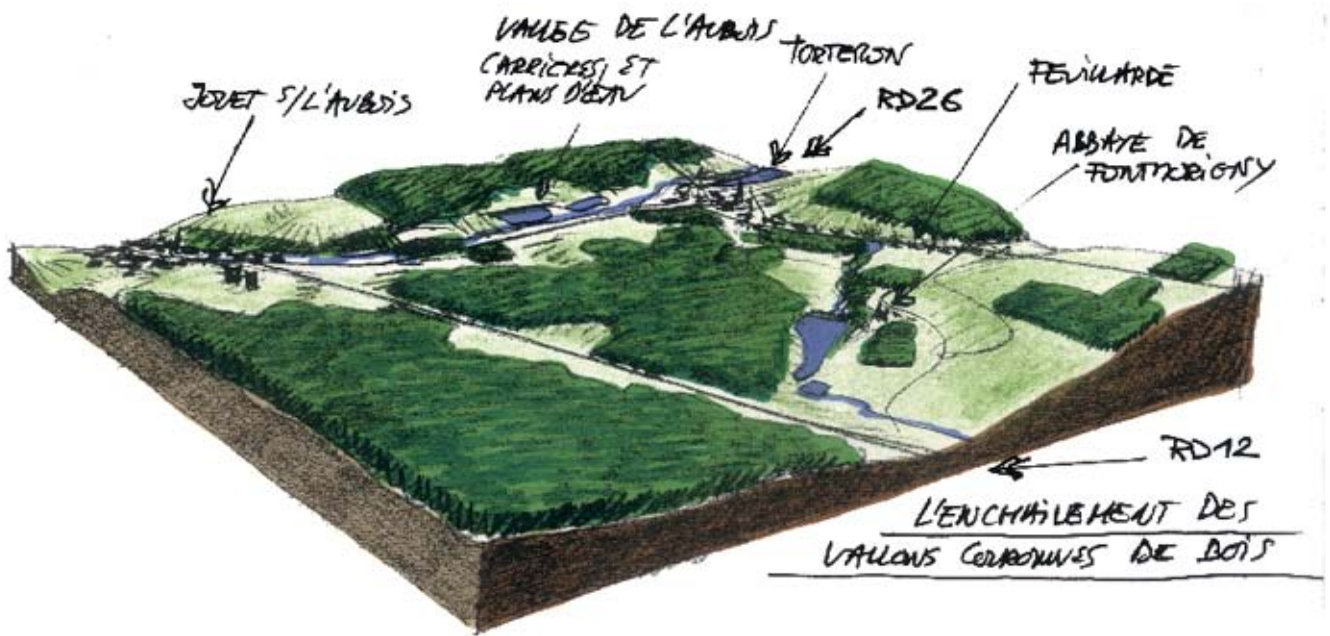
chênaie-frênaie-aulnaie, et les taillis à saules. Les nombreux étangs sont encadrés par une végétation hygrophile avec son cortège d'herbacées : phragmites, massettes, carex

qui conduisent vers la saulaie, tandis que le milieu aquatique comporte une riche flore à nénuphars, nymphéas et polygonums.

Ces différentes formations végétales créent un couvert dense aux couleurs fortes : la gamme des verts est puissante et saturée, avec des effets de contraste changeants, entre le vert frais des fougères à la belle saison et l'émeraude

sombre des chênes, la rousseur de ces mêmes fougères quand finit l'été, les vibrations violettes des tapis de sous-bois au printemps, le gris des saules et les verts des frênes et des aulnes. Les milieux boisés semblent en totale continuité

car les quelques espaces ouverts sont reliés entre eux par des haies ou des petites bandes boisées qui confortent la sensation d'intimité de ce paysage.



Le Val d'Aubois, schéma des continuités du paysage boisé

Les espaces ouverts inclus dans la trame boisée sont pour l'essentiel en herbe, et assurent la transition avec les secteurs bocagers de la vallée de Germigny. La partie nord, voisine du bocage en conversion vers le labour de la charnière de

Nérondes est plus hétérogène que l'amont : quelques zones de culture s'y développent. Les prairies hygrophiles sont piquetées de saules têtards et de frênes, les ripisylves et les peupleraies constituent un fond de tableau constamment présent

dont les figures évoquent en permanence un paysage né des eaux. Quelques parcelles en cultures ou en prairie de fauches apportent une diversité dans cette verdure dominante par leurs teintes dorées au moment des récoltes.



Saules têtards et peupliers



Les balles rondes... paysage d'après moisson

Les édifices remarquables et l'identité de la vallée

La petite région dite de la Vallée de Germigny bénéficie de la présence de nombreux édifices remarquables, installés dans le paysage comme en un écrin. Les proximités de la vallée de l'Allier également riche d'un patrimoine de qualité et des forêts qui couronnent Loire et

Allier font de ces paysages du sud-est du département un pôle d'intérêt naturel et touristique. Les églises romanes, les vestiges de l'abbaye de Fontmorigny et les nombreux châteaux et fermes manoirs fondent l'identité de la vallée de l'Aubois. L'aspect fermé du paysage

donne à ces édifices un cachet particulier : c'est à chaque fois une découverte, au bord d'un étang, à demi caché par les frondaisons, émerge une silhouette de village, un clocher, un sobre château ou un moulin lové au bord de la rivière.



Le château des Giroflées à Torteron



Fontmorigny, l'inscription discrète dans le paysage



L'arrivée à la Guerche par le nord, le clocher dans les frondaisons.



Détail de l'entrée de l'abbaye

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Accompagner et maîtriser le développement, gérer l'attractivité

La qualité des paysages de la Vallée de l'Aubois se fonde sur son rapport au passé, à travers le patrimoine construit et une certaine image d'une ruralité immémoriale ; cependant ici comme ailleurs, le paysage est un corps vivant, qui évolue et se développe et ne peut être transformé en un musée. Les bourgs de la partie aval, Jouet et Torteron,

bénéficiant de l'attractivité du val de Loire, La Guerche qui a démarré son extension au dix-neuvième siècle avec l'industrie métallurgique ont connu ces dernières années un accroissement notable des surfaces bâties. La structure urbaine initiale était composée d'un noyau linéaire le long des chemins et d'écarts bien identifiés. Les installations

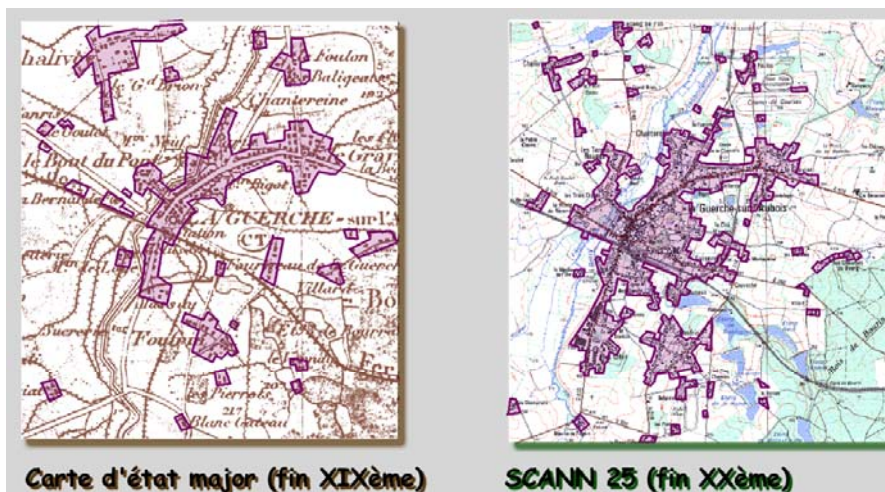
n'occupaient pas les versants de la vallée et les villages se trouvaient contenus dans les lignes de force de leur site. La situation est en train de changer avec l'apparition de lotissements qui investissent les espaces ouverts et génèrent un émiettement du construit parfois très visible, comme le montre l'exemple ci-après.



Torteron : les mutations du construit et leur impact sur le paysage

Les lotissements en périphérie de bourgs devraient faire l'objet d'études paysagères. Le propos serait d'éviter le mitage et de constituer de véritables silhouettes villageoises cohérentes, mêlant constructions et trames plantées. Des actions allant jusqu'au préverdissement des zones à construire seraient souhaitables.

Ces deux cartes illustrent l'évolution du bourg de la Guerche entre le dix-neuvième et notre époque, l'accroissement s'est fait ici de manière relativement cohérente, par un remplissage graduel des espaces inclus entre les noyaux existants. Petit centre de services qui a su conserver une activité après l'extinction de son haut-fourneau, la Guerche, constitue le pôle urbain du Val d'Aubois. La question de la périphérie devrait être posée dans la mesure où l'accroissement sur le bourg lui-même paraît achevé, il convient donc de prévoir la manière d'inscrire dans le paysage la future limite du bourg. Il faut noter que les communes



La Guerche, carte de l'évolution des zones urbaines

situées dans les parties en développement sont toutes pourvues de Plans d'Occupation des Sols (Jouet-sur-l'Aubois, Torteron et la Guerche), l'application de la loi S.R.U. et notamment la mise en œuvre des Plans Locaux d'Urbanisme devrait fournir l'occasion d'une réflexion d'ensemble afin d'éviter les mitages : analyse des disponibilités à l'intérieur des zones urbanisées, recensement des valeurs paysagères et des coteaux les plus en vue, programmation de mesures d'accompagnement.

L'évolution des bâtiments agricoles doit également faire l'objet de soins particuliers. L'exemple ci-dessous montre comment un choix discutable de couleurs peut altérer fortement l'image d'un édifice remarquable. La proximité des forêts et l'existence d'unités de traitement du bois avec les scieries de la Vallée de Germigny pourraient permettre une réflexion sur l'utilisation de la filière bois, qui permettrait

d'éviter la "réponse passe-partout" du bardage en tôle laquée.

Ces mesures prises sur l'ensemble du département sont évoquées en troisième partie (chapitre C4).

L'évolution du monde rural c'est aussi, en cette période de crise des activités d'élevage, le risque de désaffectation par la déprise agricole, qui existe dans toute la

vallée de Germigny mais avec une acuité plus forte dans ces espaces fermés et sur ce parcellaire étroit. Ce phénomène, combiné avec la grande attractivité des paysages de l'Aubois et la présence des nombreux plans d'eau commence à susciter des acquisitions d'anciennes propriétés agricoles en vue de leur conversion en domaines de

chasse et en résidences secondaires. Un risque d'évolution vers une privatisation du paysage n'est pas à écarter, avec pour conséquence la mise en évidence de signes d'appropriation de l'espace rural identiques à ceux que l'on peut observer en Sologne.



Bâtiments récents accolés à la ferme manoir de la Salle

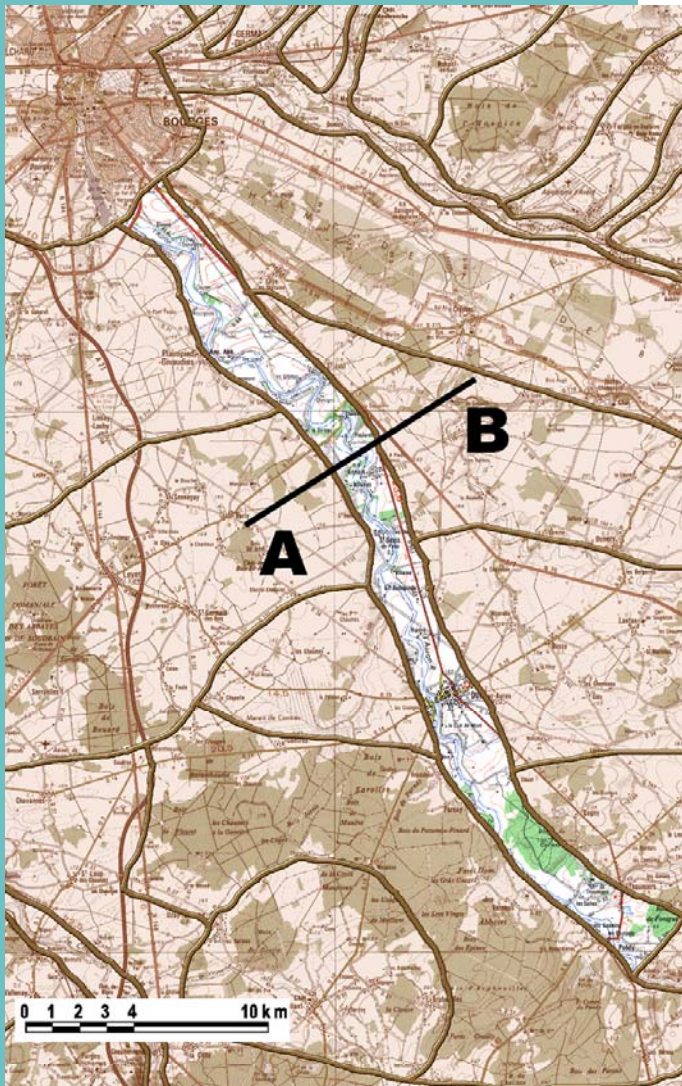
LISTE DES COMMUNES

Grossouvre
Jouet-sur-l'Aubois
La Chapelle-Hugon
La Guerche-sur-l'Aubois
Le Chautay
Menetou-Couture
Sancoins
Torteron



3-4 LA VALLÉE DE L'AURON

La "vallée miroir"



La vallée de l'Auron prend naissance aux confins du Cher et de l'Allier, traverse une partie de la vallée de Germigny puis, après avoir longuement et paresseusement cheminé en amples méandres dans la plaine de Champagne Berrichonne rejoint l'Yèvre à Bourges. Axe de communication important au cœur des plaines berrichonnes, bordée de routes dont le tracé remonte à un passé lointain elle a cristallisé depuis les temps anciens sur ses berges l'habitat et a accueilli au dix-neuvième siècle le canal de Berry, aujourd'hui déclassé et partiellement asséché. La conversion au labour de la Champagne Berrichonne lui a offert un rôle essentiel pour l'équilibre paysager du Berry la révélant par contraste comme un ruban vert qui serpente dans la plaine nue. Elle ne sort des paysages forestiers et bocagers qui lui donnèrent naissance que pour devenir la ligne par laquelle s'organisent les paysages de la grande plaine. Tout au long de son cours, elle est un miroir pour les paysages qu'elle traverse.



A

COUPE

B

DESCRIPTION GENERALE

Le cours de l'Auron débute son existence aux pieds de la forêt de Tronçais, aux confins de l'Allier et du Cher et pénètre

dans le département en quittant la retenue d'eau de l'étang de la Goule puis traverse les bocages plus ou moins boisés qui habitent

la succession des couches en croissant des premiers étages du Jurassique. L'Auron se grossit alors des eaux de ruisseaux qui

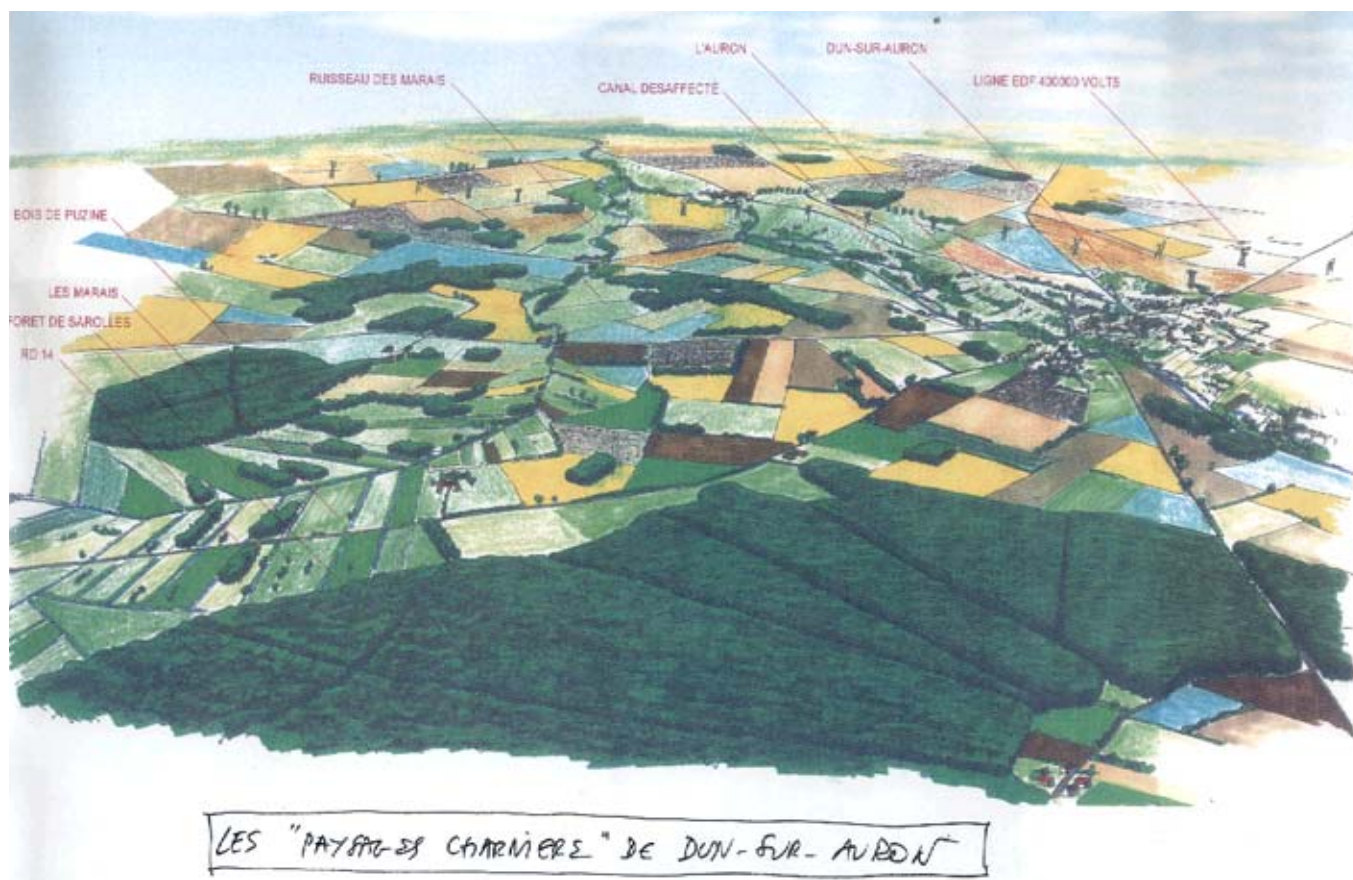
coulent aux pieds des petites côtes séparant entre elles ces couches de roches de duretés différentes. Jusqu'à Dun-sur-Auron, la rivière a un cours peu sinueux dans une vallée étroite bordée par des secteurs boisés. Au nord de Dun, l'Auron fait son entrée dans la plaine de Champagne Berrichonne et son unique affluent est le ruisseau qui draine les eaux du marais de Contres. Dans les calcaires de Champagne, la vallée s'élargit et la rivière ondule en amples méandres jusqu'à Bourges, où elle se jette dans l'Yèvre. Les formes de la vallée et la nature des paysages qui l'entourent déterminent trois séquences : la "vallée forestière", à l'amont de Dun, la "vallée dans la plaine" entre Dun et la rocade de Bourges et enfin la "vallée berruyère". Le bras du canal de Berry qui rejoint la vallée de l'Yèvre puis celle du Cher

emprunte la vallée de l'Auron à partir de sa divergence avec le bief de jonction sur le canal latéral à la Loire. Ce canal de l'Auron, aujourd'hui déclassé est partiellement asséché sur certains tronçons en particulier dans l'arrivée sur Bourges. Les deux premières séquences sont

clairement différenciées : dans le bocage, la vallée est une composante du paysage et se mêle intimement à la trame végétale environnante, dans la plaine au contraire elle apparaît souvent comme le seul milieu arboré dans l'immense paysage d'openfield.



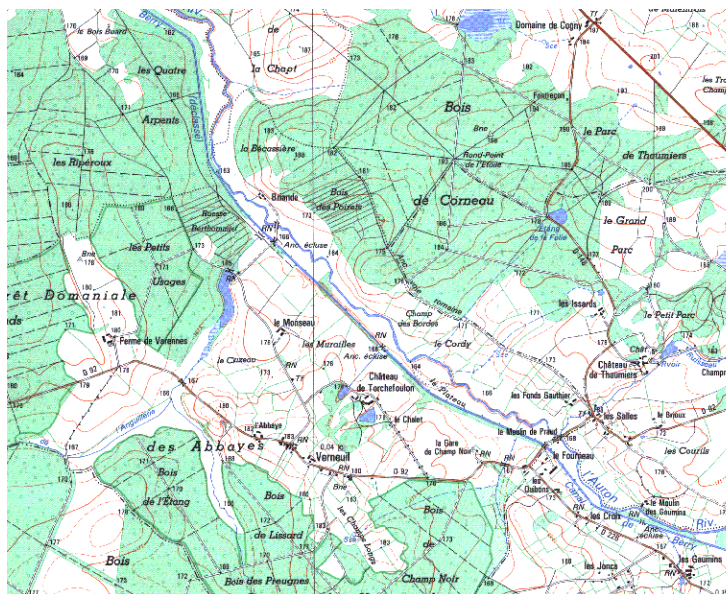
Le val d'Auron, comme une ligne dans la plaine



La "vallée forestière"

Cette séquence se caractérise par l'insertion douce de la vallée dans son contexte. La vallée chemine dans une succession de paysages bocagers plus ou moins fermés et de zones boisées. Le thalweg est étroit et le fond de vallée, généralement pâturé se situe en continuité avec le bocage ; seule la nature de la végétation souligne la topographie et met en valeur les motifs de la vallée. Cette intime relation entre bocage et vallée a conduit à ne pas identifier en tant que telle la partie située en amont du carrefour des canaux, en revanche au nord, la vallée de l'Auron sépare la campagne à boqueteaux de Dun à l'est, dense marqueterie de petits bois et le croissant forestier d'Arpheuilles à l'ouest.

Dans cette séquence les voies de communications sont à l'écart de la vallée et les constructions s'y font rares, seuls les moulins et bien entendu le canal témoignent d'une activité qui fut liée à la rivière. L'habitat du bocage, composé de petits bourgs et de nombreux écarts évite la vallée, mais parfois la domine du haut d'un versant.



Le val d'Auron se glisse entre les masses boisées



La vallée à l'amont de Dun

Le seuil de Dun-sur-Auron, paradigme du village de vallée



Dun installée sur le versant de rive droite semble se pencher vers sa rivière



L'enceinte médiévale... mériterait un autre aménagement

L'ancienne Dun-le-Roi est un seuil entre deux paysages, entre deux façons d'occuper le territoire et a toujours plus ou moins joué ce rôle. "La route de Dun", attestée au dix-huitième siècle par la carte de Cassini longeait la vallée entre Bourges et la petite citadelle dont une partie de l'enceinte a survécu aux démolitions généralisées du siècle suivant. Comme le montre l'image de la page précédente, le traitement de voirie ne la met pas réellement en valeur, Dun-sur-Auron correspond à une porte entre les paysages de la Champagne et les bocages du sud du département, rôle que renforce son rapport intime avec sa rivière, que les extensions du dix-neuvième siècle sont venues cotoyer.



L'intime relation avec la rivière

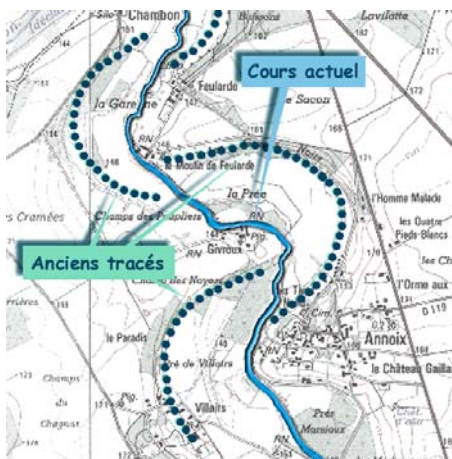
La "vallée dans la plaine"

Cette séquence se caractérise par l'insertion de la vallée dans la Champagne Berrichonne; la vallée s'y étale en amples méandres qui se sont constamment déplacés au cours du Quaternaire, comme le montre le carton ci-dessous. Les méandres fossiles parfois

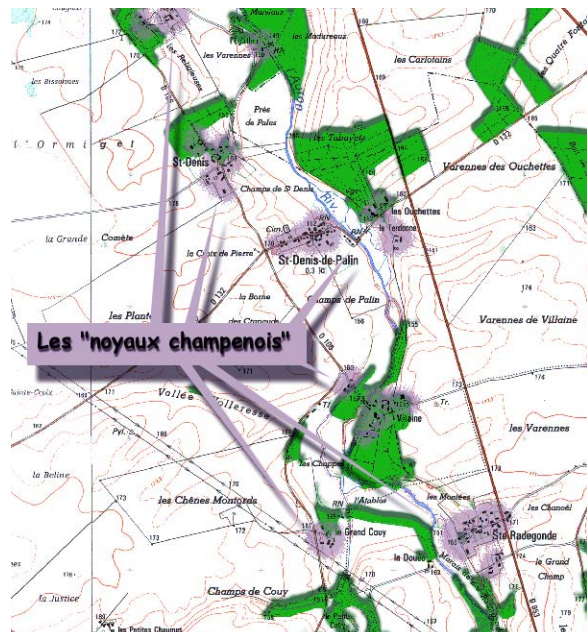
occupés par de petits rus donnent une épaisseur au cours de l'Auron, que renforcent les boisements de la chênaie humide et les peupleraies. Ces galeries boisées offrent à la vallée une échelle qui la rend bien lisible au sein des espaces dégagés de la plaine céréalière ;

tout se passe comme si, au contact de l'Auron se concentraient les figures végétales qui meublent la mosaïque des cultures. La répartition de l'habitat, second déterminant des paysages de l'Auron est fille de l'histoire de la Champagne Berrichonne.

Le cours méandreux de l'Auron dans la plaine



Le val d'Auron et l'habitat de la Champagne Berrichonne





Les écarts sur fond de boisement



Un bel exemple de grange ancienne le long de la galerie boisée de l'Auron

La plaine fut un openfield mixte, à landes et bois, livré à la polyculture élevage. L'élevage du mouton occupait des terres en landes et les bovins paissaient les pâtures des fonds de vallée. La structure de l'habitat était duelle : grosses fermes isolées dans la plaine, petits bourgs et nombreux écarts le long des vallées. Ces formes se retrouvent aujourd'hui et la

vallée se distingue comme un chapelet de noyaux bâtis et de petits bois, liés en un intime mélange.

La présence des grandes infrastructures de transports marque profondément la vallée. L'ancienne route royale qui desservait Saint Just est devenue un tronçon de la RN 76, la RD 953 correspond au tracé rectifié de l'ancienne route de

Dun : ces routes à grande circulation donnent à voir la vallée dans toute la traversée de la plaine. La ligne à très haute tension qui relie Bourges-Marmagne aux stations du Massif Central chemine sur un tracé presque parallèle à celui de la RN 76 et suscite un fort conflit d'échelle avec la vallée



La ligne à 400 000 volts et la vallée, timide, qu'une peupleraie souligne au second plan

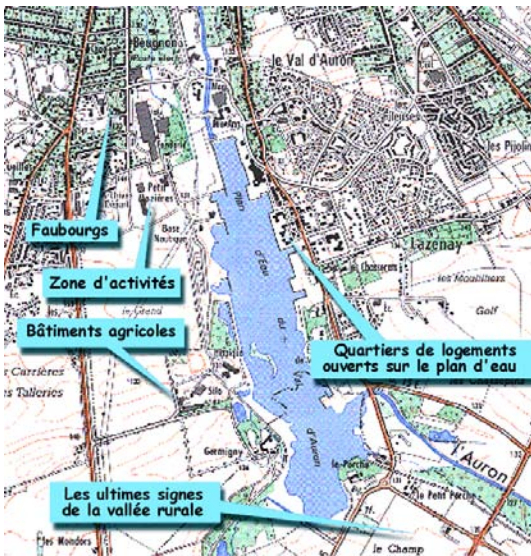
La "vallée berruyère" agrafe entre ville et campagne

Aux abords de Bourges, la Vallée de l'Auron pénètre dans la zone périurbaine au niveau de la rocade sud. Une retenue d'eau de 120 hectares, aménagée en base de loisirs a été creusée sur le dernier

tronçon aval de la rivière. Dans cette ultime séquence, la vallée poursuit son rôle de "miroir" des paysages qu'elle traverse et devient, en s'élargissant le fédérateur du paysage urbain. Comme le

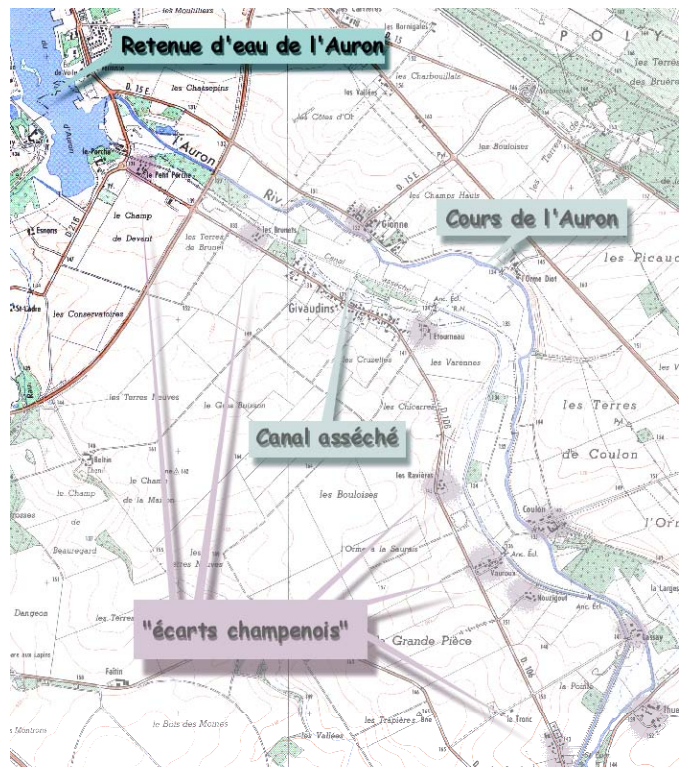
montre la carte de la page suivante, les abords de la retenue d'eau offrent un parfait résumé du rapport entre Bourges et la Champagne. Au sud, le plan d'eau est bordé par les dernières figures rurales de

la vallée de l'Auron, à l'ouest, les silos évoquent l'activité céréalière et sont un repère fort du paysage urbain; au nord-ouest les zones d'activité et les faubourgs fondent la présence de l'agglomération et enfin à l'est, un quartier de logements s'est installé dans un rapport intime avec le lac, comme un contrepoint urbanisé de la relation entre l'habitat de la plaine et la rivière.



Déclinaison du rapport entre ville et vallée.

Le plan d'eau de la retenue de l'Auron



L'extrémité aval de la vallée dans la plaine et la vallée berruyère



LES ENJEUX DU PAYSAGE

Les principaux enjeux paysagers concernent ici les séquences rurales ; la vallée dans l'agglomération renvoie à l'aménagement du territoire de la ville, qui dépasse le propos du présent atlas, mais sera évoqué dans la description des unités urbaines. Il faut éviter la fermeture du fond de vallée dans la partie amont.

La vallée forestière chemine au sein de paysages en mutation ; si

les bocages du Boischaud et de la Marche sont relativement stables, ces paysages de transition semblent hésiter à choisir leur avenir. L'herbage apparaît fragilisé dans le contexte actuel, singulièrement dans la vallée où la structure parcellaire n'est pas la plus favorable. Bien que l'on observe quelques champs cultivés, la conversion au labour ne semble pas, pour les mêmes raisons, à

l'ordre du jour. L'évolution "naturelle" risque donc d'être le boisement spontané (broussailles à saules puis bois à frênes, chênes, saules et trembles) ou la plantation de peupliers. Dans les deux cas, le paysage tend à se fermer et à devenir impénétrable, la rivière inaccessible et les berges impraticables. Une réflexion d'une part sur les possibilités de maintien d'une certaine activité

d'élevage et d'autre part sur une exploitation raisonnée des bois et peupleraies semble indispensable pour accompagner ces évolutions sans perdre le caractère du paysage.

Une question du même type se pose avec la "vallée dans la plaine". Il serait souhaitable de faire établir un projet de paysage sur la vallée afin de déterminer la juste répartition des "pleins et de vides" qui permettrait de composer le paysage. Les peupleraies peuvent fonder un vocabulaire intéressant, à condition que la répartition des masses plantées soit examinée avec attention. La généralisation de la même réponse en tout lieu ne produit que de la banalité; on peut signaler en particulier que gît peut-être là un moyen de rendre plus acceptable le passage de la ligne de transport d'énergie en créant des événements paysagers qui offrent un contrepoint à son effet d'échelle. Électricité de France ne serait-elle pas alors un partenaire financier potentiel? La question de l'accompagnement planté des grands axes de circulation, évoquée dans les enjeux de la plaine concerne directement la vallée dans son parcours ouvert, car il y a là un moyen de réinscrire dans le paysage la

relation entre l'urbanisation et son fondement dans le territoire.

Enfin le potentiel de fréquentation de ces espaces frais et verts dans le sec paysage de la plaine céréalière constitue un enjeu d'importance, qui rejoint le dernier que nous évoquerons, celui des paysages du canal.

Sur l'ensemble de son cours, qu'il

soit en eau ou asséché, le canal offre une succession de rencontres insolites et de belles occasions de promenades et de découvertes ; sentiers, balades sur l'eau, aménagements légers d'aires d'accueil sont à envisager dans le cadre de l'étude globale de ce patrimoine technique et naturel en déshérence, conduite par la Direction Départementale de l'Équipement du Cher.



L'ancien canal de Berry, un enjeu touristique ?

LISTE DES COMMUNES

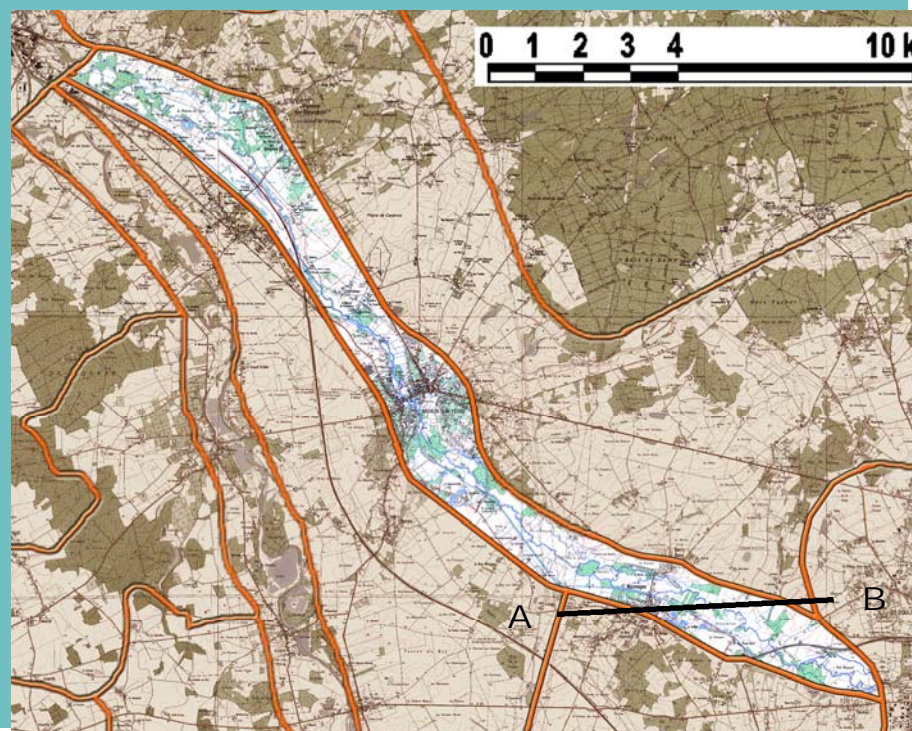
Annoix
Bourges
Charenton-du-Cher
Cogny
Dun-sur -Auron
Le Pondy
Parnay

Plaimpied-Givaudins
Soye-en-Septaine
St Denis-de-Palin
St Just
Thaumiers
Verneuil



3-5 LA VALLÉE DE L'YÈVRE

Entre Vierzon et Bourges, urbanité et infrastructures



La vallée de l'Yèvre, après avoir baigné Bourges, rejoint le Cher à Vierzon. Son cours aval joint ensemble les deux grandes villes du département distantes de moins de vingt cinq kilomètres. Axe très ancien de communication, elle est fortement marquée par la présence des infrastructures : le canal, le chemin de fer, la RN 76, les lignes électriques et l'autoroute s'y sont successivement installées comme pour souligner son statut de vallée urbaine. Elle est aussi un véritable paradoxe paysager car son aspect urbain est en partie caché par une puissante strate arborée qui en fait un paysage le plus souvent fermé et intimiste.

COUPE



DESCRIPTION GENERALE

Cette unité correspond au tronçon de la vallée de l'Yèvre qui se situe à l'aval de Bourges. Longue d'une vingtaine de kilomètres cette partie est fortement marquée par l'urbanisation : elle relie les deux principales agglomérations

du département et renferme la ville de Mehun-sur-Yèvre, noyau urbain important à mi-chemin entre les deux grandes villes. C'est un paysage mixte, tout à la fois déterminé par l'urbanisation et la présence des boisements ; c'est donc

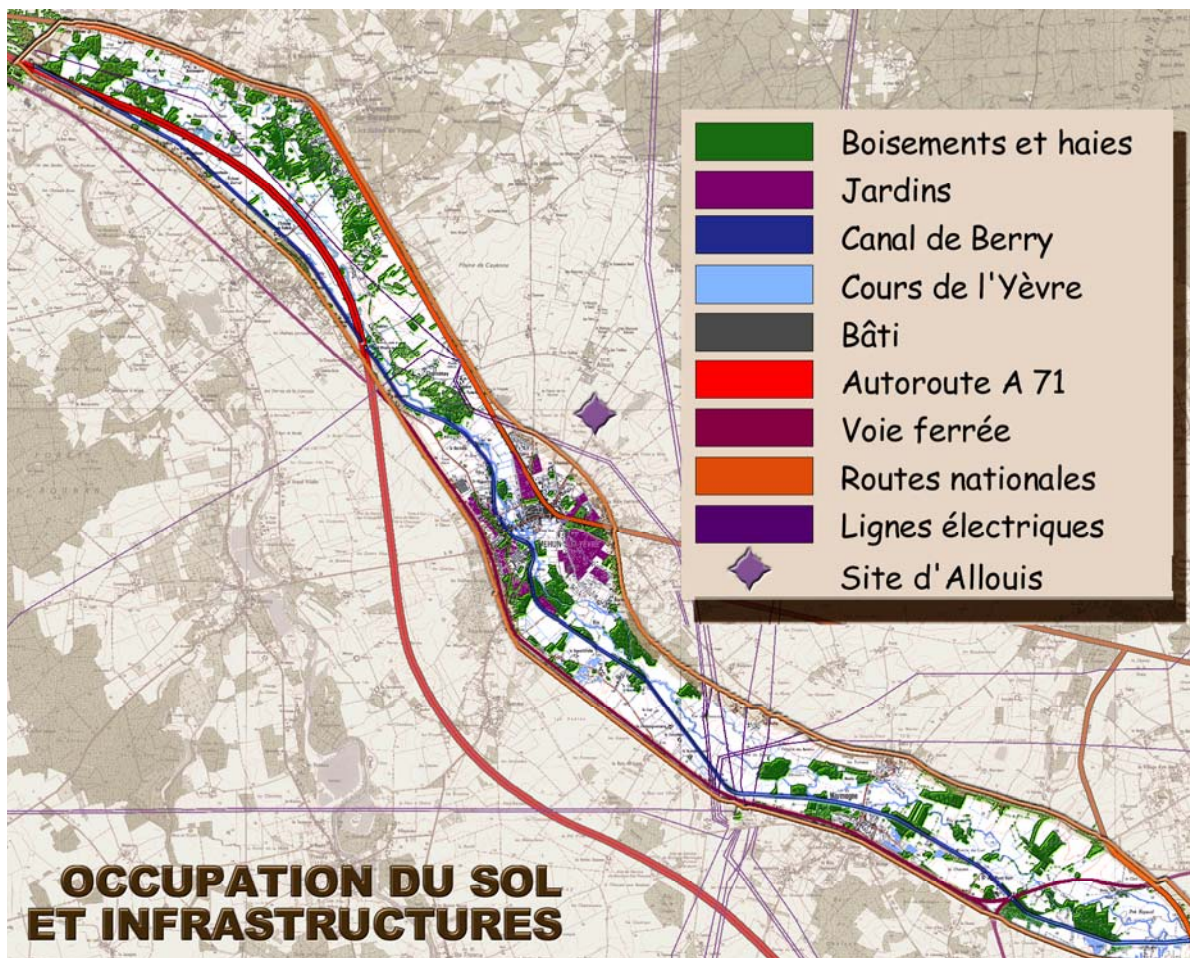
essentiellement un espace fermé, fait d'un enchaînement de clos : clos bâtis dans le tissu urbain de Mehun, clos arborés, ceints de bois de chênes et de frênes ou clos des peupleraies, qui se donne peu à connaître depuis l'extérieur.

Mixité de l'occupation du sol

La vallée se partage entre la zone périurbaine de Bourges au sud, avec les communes de Saint Doulchard, Berry-Bouy et Marmagne, l'espace urbain central de Mehun-sur-Yèvre et la zone périurbaine de Vierzon au nord, avec Foëcy dont le bourg domine la rive gauche. Ces

séquences bâties sont séparées par des séquences boisées de nombreuses peupleraies qui prennent progressivement la place des prairies du fond de vallée. Comme le montre la carte ci-dessous, l'occupation du sol est partagée entre les nombreuses masses boisées

réparties sur un parcellaire agricole découpé, qui délimite prairies et cultures et des secteurs construits où se mêlent dans la vallée bâtiments d'activité et maisons groupées autour de jardins.



Une activité aujourd'hui en déclin et l'urbanisation de Mehun

La terre cuite fondée sur les gisements d'argile de Sologne et du Pays Fort est une richesse ancienne de cette région, ainsi Vierzon et Mehun-sur-Yèvre constituaient après Limoges le deuxième pôle porcelainier de notre pays, activité encore présente, mais qui connaît de très sévères restructurations.



Mehun et la porcelaine du Berry

L'urbanisation de Mehun se compose d'un noyau primordial situé sur la rive droite de la rivière, d'un premier faubourg linéaire établi en rive gauche au moment de l'arrivée du chemin de fer et de quartiers développés au cours du vingtième siècle sur le plateau de la rive droite. L'industrie s'est installée essentiellement

dans la plaine alluviale de l'Yèvre et les développements récents sont plutôt liés à la proximité de

Bourges qu'à une croissance interne de la cité.

La forte présence des infrastructures

La vallée de l'Yèvre est un axe ancien de communications : la RN 76, qui la longe sur le plateau nord est une ancienne route royale, le canal de Berry, creusé dans les années 1820 joint Bourges et Vierzon en empruntant son thalweg, de même que le chemin de fer qui fut construit une trentaine

d'années plus tard. Cette vocation d'accueil des grandes infrastructures n'a pas été démentie par la modernité : l'autoroute A 71 l'utilise entre Vierzon et Mehun, puis la longe par le sud entre Mehun et Bourges. Enfin des infrastructures qui marquent puissamment le paysage la

voisinent : les lignes à très haute tension raccordées au poste d'interconnexion de Marmagne installé sur sa rive gauche et enfin le site d'Allouis avec ses immenses antennes, qui est le principal relais radiophonique du centre de la France, domine sa rive droite au nord de l'urbanisation de Mehun.



Les antennes du relais d'Allouis



Les lignes à très haute tension

Activités et écrin boisé, un paradoxe paysager

Cette présence constante des infrastructures participe à la définition d'un paysage artificialisé et fortement marqué d'urbanité, ce tronçon de la vallée de l'Yèvre semble ainsi écrire dans l'espace la liaison entre les deux plus

grandes villes du département, tandis que les routes qui la longent donnent à connaître Mehun comme un lieu d'activité. Dans un département qui montre principalement un visage de ruralité pérenne malgré l'image emblématique de la Champagne

Berrichonne, cette vallée assume fièrement son statut de "paysage actif", malgré la discrétion visuelle d'un bâti qui semble souvent enchâssé dans les bois et peupleraies.



Le bâti à demi dissimulé par les frondaisons

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le précaire équilibre qui existe entre les zones ouvertes et les boisements dans les parties agricoles du val d'Yèvre semble compromis à terme. La progression des peupleraies et de nombreux enfrichements montrent que l'avenir agricole de la plaine alluviale n'est pas assuré. Il existe un fort risque de régression par excessive homogénéisation des intervalles entre les zones urbaines, comme s'il n'y avait point d'alternative entre le peuplier et le bâti. Les attraits de Mehun et notamment les vestiges du château de Jean de Berry mais également les ateliers de porcelaine et les loisirs liés à la rivière, sont quelque peu compromis par l'aspect peu amène de la silhouette qu'elle offre tant depuis la RN que depuis l'autoroute A 71.

Une étude de restructuration des abords de la ville et un

traitement de ses entrées seraient nécessaires pour redonner sens à son insertion paysagère. Il serait souhaitable que ce type de réflexion fut mené dans le cadre plus global d'une directive paysagère portant sur la liaison Bourges-Mehun-Vierzon qui puisse mettre en valeur à la fois l'armature urbaine commune et l'identité de chacune des trois agglomérations.

La protection du canal de Berry et de ses abords est également un objectif essentiel : nous sommes ici en présence d'une section en eau dans un territoire qui concerne un réel poids de population avec des besoins en matière de loisirs. Les deux grandes cités ont un potentiel d'espaces liés à l'eau et au jardin tout à fait remarquable ; pourquoi le canal ne deviendrait-il pas le lien naturel entre le jardin de l'abbaye à Vierzon - exceptionnel jardin "trente" en



Ruines du château de Jean de Berry

bord de Cher- et les jardins de Bourges, en passant par le château de Mehun-sur-Yèvre, dont les ruines dominent fièrement la rivière ? Enfin la rivière elle-même, fort prisée par les pêcheurs devrait faire l'objet d'une protection et surtout d'un entretien régulier. Entre les eaux du canal et celles de la rivière, il est... une complicité à restaurer.

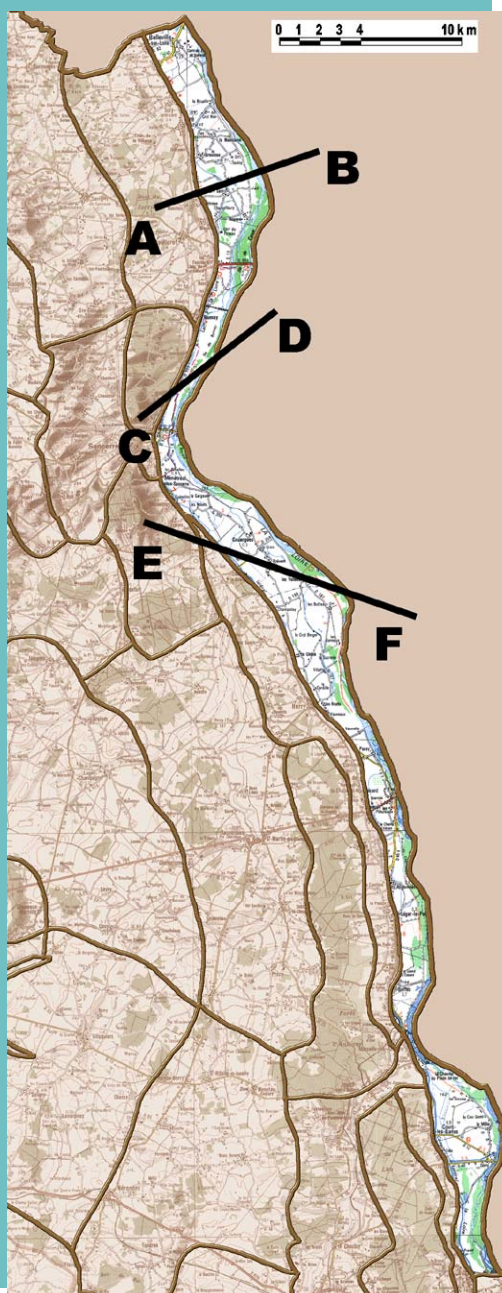
LISTE DES COMMUNES

Allouis
Berry-Bouy
Bourges
Foëcy
Marmagne
Mehun-sur-Yèvre
St Douichard



3-6 LA VALLÉE DE LA LOIRE

L'acte de naissance de la Loire moyenne



La Loire au printemps. La Loire émouvante, vibrante de ses verdiaux qui viennent à peine de s'éveiller et offrent encore au regard une infinie nuance de teintes, l'émeraude brillante des aulnes, le vert glauque et tendre, presque bleuté des frondaisons des saules délicatement éclairés par le jaune clair de leurs jeunes rameaux, la nuance orangée du feuillage juvénile d'un peuplier. L'éclat de plomb fondu des eaux de calme apparence du fleuve se nuance du bronze d'un reflet de feuillage et de la blondeur indéfinissable des bancs de sable, qui peu à peu se découvrent. Ample et sauvage, inquiétante et sereine la Loire s'émerveille de découvrir ici, entre Cher et Nièvre sa maturité longtemps cherchée depuis sa naissance ardéchoise. N'y avait-il pas d'autre expression dans le glossaire du géographe que "Loire moyenne" pour qualifier ce paysage, unique en ses mille visages ? Mais peut-être ce terme rend-il justice à un département dont le chef-lieu a baptisé du même adjectif une de ses rues les plus vivantes ?



A



B



C

D



E

F

COUPE

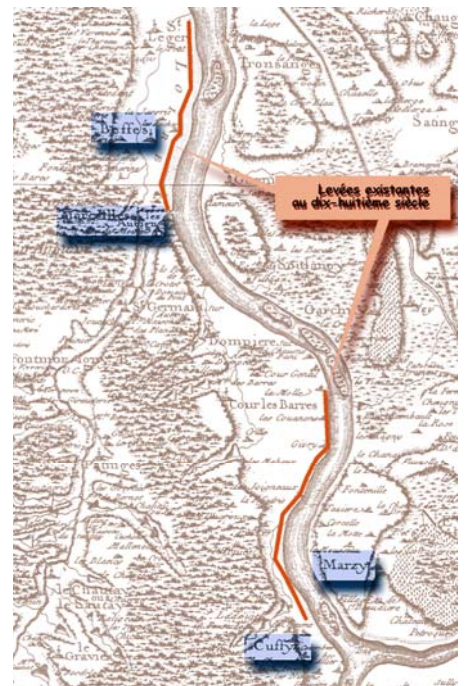


DESCRIPTION GENERALE

À l'aval du puissant coude de Nevers et après avoir reçu les eaux de l'Allier –ou lui avoir offert les siennes, tant ces fleuves sont jumeaux que l'on ne saura jamais qui se nourrit de l'autre et peut-être se contentent-ils de couler de conserve sans mélanger leurs flots- la Loire s'oriente au nord pour se soumettre au grand système de failles qui fracture les plaines du Nivernais et du Berry. Elle fonde alors la limite orientale du département, marquée par un coteau abrupt qui isole sa vallée et la tourne vers la Nièvre voisine. Ainsi le Cher est spectacle pour le département qui le jouxte mais lui-même ne découvre la Loire que comme un horizon. La frontière coïncide avec le cours du fleuve, qui décrit d'amples méandres dans une large plaine alluviale. La largeur du lit majeur, inscrite entre les basses terrasses varie entre cinq cents mètres au point le plus étroit, face à Nevers et quatre kilomètres en aval, entre Boulleret et Myennes. Cette plaine riche d'alluvions était régulièrement inondée au gré des caprices du grand fleuve.

Les hommes ont cherché depuis toujours à se prémunir contre la Loire. A la fois domestiquée car elle fut, tant que le tirant d'eau des bateaux de commerce le permettait longtemps navigable, malgré ses bancs de sable et ses hauts-fonds, et menaçante par la nature de son cours et la sévérité de ses crues, qui "dévalent donc à une vitesse foudroyante, porteuses de désolation et de mort. Elles font de la Loire un fleuve fantasque et dangereux, le plus souvent indigent et alangui parmi les îles et les grèves de sable, et soudain impétueux, débordant et destructeur.⁴⁰". La Loire est fertile en effets de vortex, vraisemblablement dus à la présence d'une nappe souterraine vive, qui la rendent parfois meurtrière. Elle est le fleuve du paradoxe, entre son calme apparent et sa violence soudaine. La protection des terres fertiles du lit majeur, nourries des alluvions, fut très précoce dans la partie aval de la Loire moyenne : au XII^e siècle en Anjou, sous Louis XI entre Gien et le Pays Nantais, un système de digues de terre armées de moellons les "levées",

fut mis en place ; il ne fut étendu au Cher et à la Nièvre que plus tardivement, pour être achevé au milieu du dix-neuvième siècle. Cependant la carte de Cassini, levée dans le dernier tiers du dix-huitième en mentionne ici les deux premiers fragments, l'un face à la côte de Marzy sur la commune de Cuffy et l'autre entre Marseilles-lès-Aubigny et Beffes.

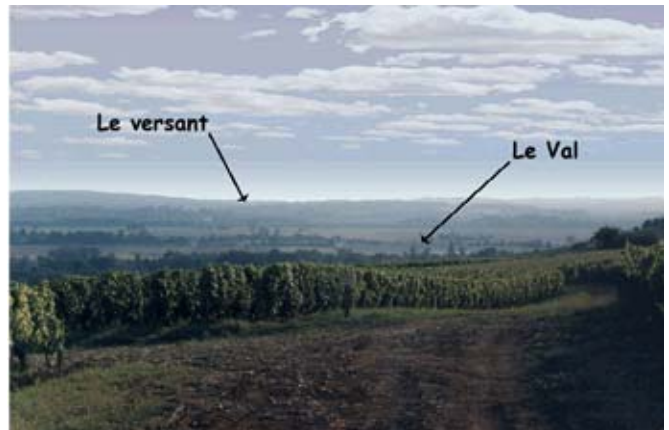


Extrait de la carte de Cassini, feuille de Bourges

40 in : Gamblin, la France dans ses régions



La route sur la «levée» de la Loire



Le Cher vu depuis la rive droite : le val et l'escarpement

Le val de Loire, axe de transport, axe de développement

La Loire n'est plus navigable, mais sa vallée a su lui conserver un rôle d'axe majeur de communications. Au dix-neuvième siècle, lorsque le tirant d'eau des bateaux devint incompatible avec la présence des hauts-fonds, le transport ligérien dut cesser et la construction du canal latéral permit de prendre le relais du

fleuve. Le canal chemine en rive gauche de la Loire après avoir franchi l'Allier au sud de la confluence, dans la traversée du Cher il est implanté au pied de la terrasse, hors de la zone inondable, soit qu'il soit à l'ouest de la levée, soit qu'il fasse lui-même office de digue. Sur l'ensemble de la vallée, le canal est ainsi installé comme une

trace de la limite du lit majeur, que longe une route départementale. De même que la Loire avait déterminé les installations à ses abords, le canal a joué un rôle d'inducteur d'activités, qui a largement profité au département du Cher. Les cimenteries de Beffes, les silos à Saint Satur en sont les plus imposants témoignages mais



Le canal est ses ouvrages, compagnons de la Loire dans le Cher

ne sont pas seuls ; des haltes pour les bateaux de commerce aux points de jonction avec l'arrière pays de la rive gauche l'accompagnent. Construit dans le Cher, le canal lui profite en développant l'activité et en permettant d'écouler les céréales produites en Champagne Berrichonne. La dissymétrie entre les deux voisins est intéressante car elle parle du rapport entre paysage et société : la Nièvre, en

situation de contemplation du fleuve, " habite " les rives de Loire : Nevers, la Charité-sur-Loire, Cosne regardent le fleuve, le Cher lui tourne le dos mais il s'y montre et travaille avec elle. L'époque contemporaine a largement développé ce paradoxe paysager en édifiant une centrale nucléaire dans le Cher... sous le vent de laquelle se trouve la Nièvre.



La Charité sur Loire sur la rive droite

Une succession de scènes liées par une identité commune
- les traits communs

Nous avons vu que les traits qui unifient la vallée de la Loire sont la largeur du lit majeur, la présence du canal et des levées, la vigueur de l'escarpement de rive gauche et le milieu singulier des "verdiaux" qui composent l'épaisse ripisylve de la Loire .



Un milieu naturel d'une exceptionnelle richesse, qui mêle le cortège arbustif et arboré du saule, des tapis de graminées et d'herbus sur les bancs de sable et une strate herbacée de prairies humides aux floraisons infiniment délicates.

Un autre trait commun à toute la vallée se fonde sur la nature de l'occupation du sol dans la plaine alluviale, soit ici entre le canal et la galerie forestière. Le



Prairie humide à joncs : la vallée hier...

régime particulier de la Loire, par son débit puissant, génère une forte érosion à l'amont et un constant engraissement par des alluvions extrêmement fertiles.



Pivot d'irrigation

Lorsque le lit majeur n'était pas protégé, il était surtout occupé en période d'étiage par les bœufs blancs du Nivernais.

La levée a permis d'ouvrir ces riches terres au labour et la plaine alluviale est devenue une belle terre de culture ; depuis une vingtaine d'années, le maïs fourrager s'est beaucoup développé et a suscité d'importants travaux d'irrigation.

Les cultures, sur de grandes parcelles rectangulaires (maïs, céréales, pois, tournesol), alternent avec des prairies

humides pâturées par des bovins et ceintes de clôtures. Les zones en prairies sont piquetées de vieux saules têtards aux charmantes et grotesques silhouettes, vieux solitaires héritiers du passé herbager. Les terres sont assainies par de petits canaux et fossés de drainage, qui s'accompagnent d'un cortège floristique dans lequel se distinguent au printemps les iris d'eau et leur

éclatante floraison d'or. Une répartition dissymétrique de l'habitat caractérise également le val sur toute sa traversée du département : villes et gros bourgs en rive droite, chapelet de petits villages adossés au coteau dans le Cher, pris entre le canal et le versant.



Les iris d'eau dans un fossé le long de la levée



Le bourg de Cours-les-Barres, blotti au pied de l'escarpement de la rive gauche.

Lieux singuliers et séquences en suivant le cours de la Loire

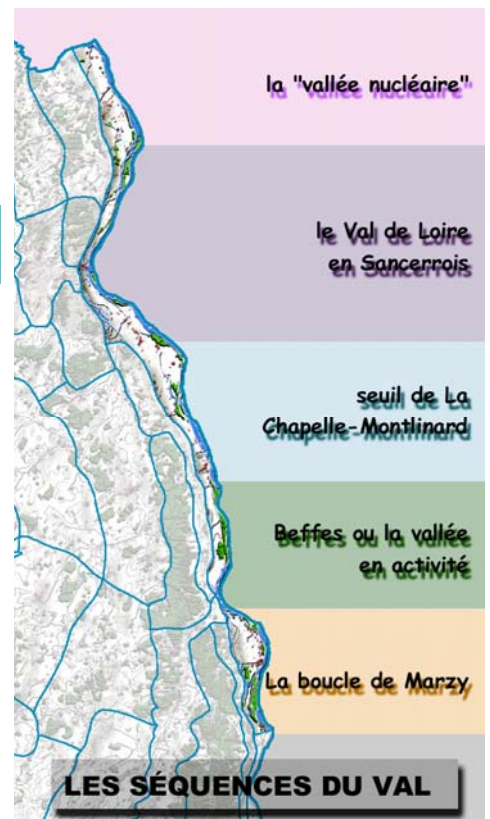
À mesure que l'on descend le cours du fleuve les motifs s'enchaînent dans une diversité qui se fonde sur la géographie, le rapport à la rive nivernaise et les modalités d'occupation du territoire. On peut distinguer cinq séquences qui s'enchaînent de l'amont vers l'aval : la boucle de Marzy, la vallée de Beffes, le seuil de La Chapelle-Montlinard, le Val de Loire en Sancerrois et la "vallée nucléaire".

Le pont sur la Loire de Fourchambault (RD 40)



-La boucle de Marzy

Cette première séquence fait face à la côte de Marzy et s'étend entre le Bec d'Allier et Marseilles-lès-Aubigny. Les paysages de Loire s'y expriment seuls : la plaine, le fleuve, ses verdiaux et ses bancs de sable avec en fond de tableau le coteau vigoureux et bleuté de la rive droite (agglomération de Nevers et Fourchambault, que l'on rejoint par le pont sur la RD 40, côtes de Garchizy et de Pougues-les-Eaux).



Cette séquence comporte une rigole d'alimentation du canal latéral, qui longe la RD 40 et compose un motif tout à fait comparable à celui de la prise d'eau dans l'Allier entre le Guétin et Cuffy ; tous les ingrédients du paysage ligérien sont ainsi réunis dans cette partie du Val de Loire.

L'horizon, tenu par la côte de Garchizy



LES COTEAUX DE GARCHIZY FONDENT LA LIMITE ENTRE LES PAYSAGES DE LA CHER ET DE LA NIÈVRE ...

-Beffes ou la vallée en activité

La partie du cours comprise entre Marseilles-lès-Aubigny et le sud de La Chapelle-Montlinard est marquée par la monumentale cimenterie de Beffes, singulièrement présente, comme un point de repère fort depuis la rive droite.

Cette séquence est clairement déterminée par les bâtiments d'activités disposés autour du canal : l'usine de Beffes, les entrepôts à Marseilles, une grande ferme céréalière au sommet du coteau, des bâtiments d'usine désaffectés à Saint Léger-le-Petit lui donnent un aspect de "paysage du travail".



La rigole d'alimentation



La perception lointaine de l'usine de Beffes (en face de Fourchambault)



Beffes et le canal



L'ancien usine, un édifice qui mériterait une réhabilitation, mémoire du passé industriel

À Marseille, un bateau-logement, péniche réhabilitée avec quelque ostentation évoque les nouvelles possibilités offertes par le canal avec le tourisme fluvial.

Vers l'ouest, la plaine déploie sa marqueterie de champs réguliers et de prés ornés de saules têtards jusqu'à la galerie forestière de la Loire. La vue dégagée et l'absence d'horizon proche en rive droite donne aux paysages du val à Saint Léger-le-Petit une lecture très emblématique de la vallée.



Marseille-lès-Aubigny, les entrepôts du canal et le bateau-logement



Les figures de la plaine à Saint Léger

-Le seuil de La Chapelle-Montlinard - La Charité-sur-Loire et la vallée rurale

Le pont par lequel la RN 151 franchit la Loire est la seule occasion de rencontre d'une urbanisation qui se déploie de part et d'autre du fleuve, dans

le face-à-face entre La Chapelle-Montlinard et la Charité. L'arrivée par le Cher offre la meilleure vue sur cette dernière, dont le clocher est

visible de loin depuis l'ouest, alors que la Chapelle se voit peu depuis la rive droite. Une fois encore, la Nièvre se montre et le Cher se cache, comme s'il

voulait laisser à Sancerre l'exclusivité de la mise en scène... Ce seuil de La Charité marque l'entrée dans une nouvelle séquence rurale de la vallée qui fait face, sans les montrer, aux vignobles de Pouilly-sur-Loire, tandis que le canal s'accompagne d'un silo à La Chapelle, qui rappelle les paysages céréaliers de la Champagne.



La Charité, vue depuis La Chapelle-Montlinard



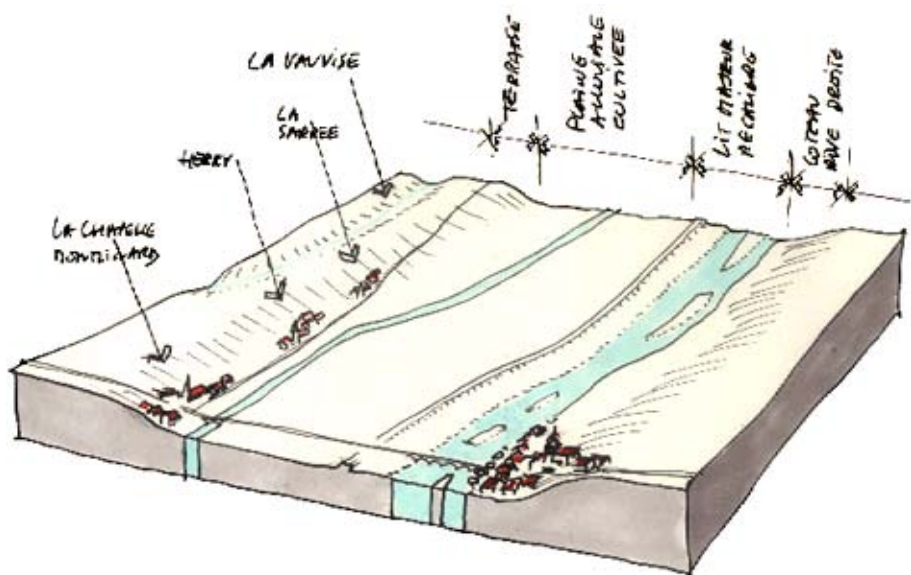
Le silo sur le canal, une coloration verte peu amène.



La montée de l'horizon Sancerrois et le Val, vus depuis la terrasse

Le relief se fait plus présent sur la rive gauche, avec la montée progressive de l'escarpement de faille et la lecture des premières buttes (Thauvenay), qui peu à peu investissent l'horizon. Cette séquence est pour la vallée de la Loire l'antichambre du Sancerrois, dont la découverte est ici, à cause de l'écrasement de la perspective, plus brutale que depuis le Nivernais.

Le coteau est adouci par l'évasement de la terrasse alluviale qui permet une lecture en profondeur des paysages de la plaine alluviale et des coteaux de rive droite, plus vigoureux dans cette séquence située dans la concavité du méandre ; la Loire érode ici la rive droite et alluvionne sur la rive gauche.



Structure schématique du seuil de La Charité.



La silhouette des buttes, vue depuis Pouilly-sur-Loire

Le val sancerrois correspond à un vaste méandre qui incurve sa convexité vers l'ouest et passe au pied du grand escarpement de failles qui marque puissamment l'entrée dans la zone viticole. Ici le coteau de rive gauche est abrupt tandis que la rive droite prend la forme d'une croupe qui tourne vers le Cher ses flancs recouverts par le vignoble de Pouilly-sur-Loire. Ainsi l'une des plus belles séquences de l'insertion de la Loire entre Cher et Nièvre est-elle disposée de manière à se donner en spectacle : le système collinaire de l'oppidum de Sancerre encadré par ses deux buttes coiffées de bois est une silhouette dont profite toute la partie de Nièvre comprise entre Pouilly et Cosne.

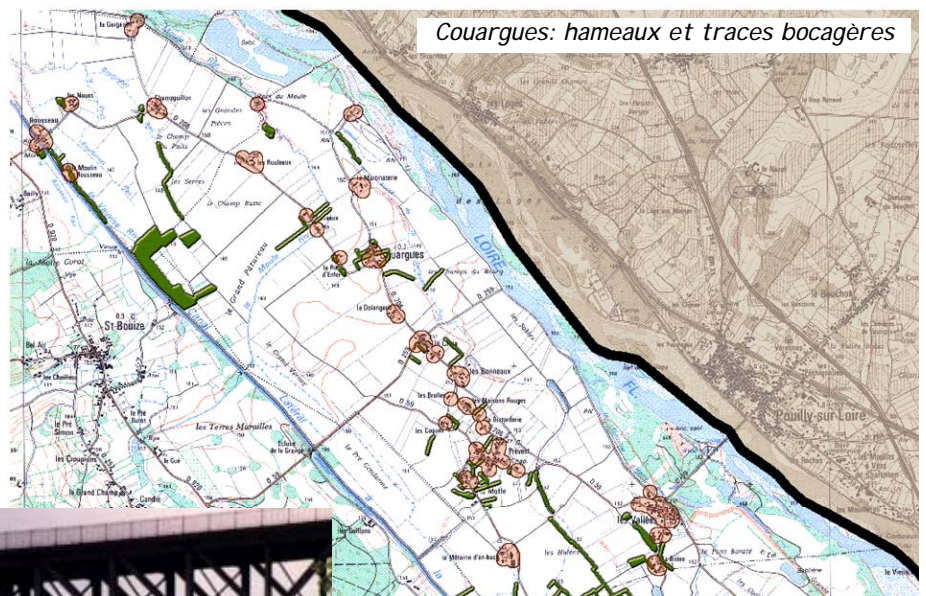
L'escarpement de faille

constitue une puissante limite néanmoins percée de cluses perpendiculaires qui jouent par contraste un rôle de portes entre les paysages du Cher et la vallée : la Vauvise franchit le relief au sud du bourg de Saint Bouize puis chemine parallèlement au canal latéral jusqu'à Ménétréol où elle s'incurve vers le nord-est pour

rejoindre le fleuve au droit de Saint Satur. De part et d'autre de Sancerre deux fossés soulignent la colline et lui offrent sa forme singulière. Les ouvrages du chemin de fer édifiés au dix-neuvième siècle mettent en valeur ces portes naturelles, comme ici le viaduc de Ménétréol, rigoureuse poutre métallique portée par des piliers en maçonnerie de pierres.

Tout au long de cette séquence, le canal chemine au pied du coteau, dont il souligne l'effet de limite, tandis que le cours de la Loire avec un parcours sinueux détermine des espaces différenciés en trois phases :

- Au sud de Ménétréol le fleuve côtoie la rive droite du lit majeur et libère une vaste zone agricole de plus de deux kilomètres de largeur entre fleuve et canal.



Couargues: hameaux et traces bocagères



Le viaduc de Ménétréol

On y retrouve les ambiances de la séquence précédente avec de vastes champs cultivés rectangulaires que ponctuent les silhouettes d'insectes géants des pivots d'irrigation ; quelques rares lignes de saules têtards rappellent le passé herbager de

la vallée. La silhouette de la ripisylve et des verdiaux, d'où se détachent parfois les hampes dressées de peupliers, ferme l'horizon vers l'est. Au sein de cette large plaine alluviale, la commune de Couargues est la seule du département dont le finage soit entièrement inclus dans le lit majeur de la Loire. Sa structure éclatée en petits écarts et la survivance de quelques lambeaux de haies la font apparaître comme une fragile relique du passé bocager du val (voir carte page ci-contre).

- Au droit de Sancerre, le lit majeur se rétrécit et la Loire se rapproche du canal ne laissant plus qu'une étroite bande de terrain qu'occupe le hameau de Saint Thibault en Saint Satur. L'urbanisation avec Ménétréol, Sancerre et Saint Satur marque ce tronçon de vallée. Le canal s'accompagne au pont de Saint Thibault d'une zone d'activité qui fait de Saint Satur le port céréalier de la Champagne Berrichonne. Malgré la monumentalité des silos, ils ne sont pas vus depuis le belvédère de Sancerre, car ils sont effacés par la perspective du coteau.



Les silos et la butte de Sancerre, une confrontation évitée

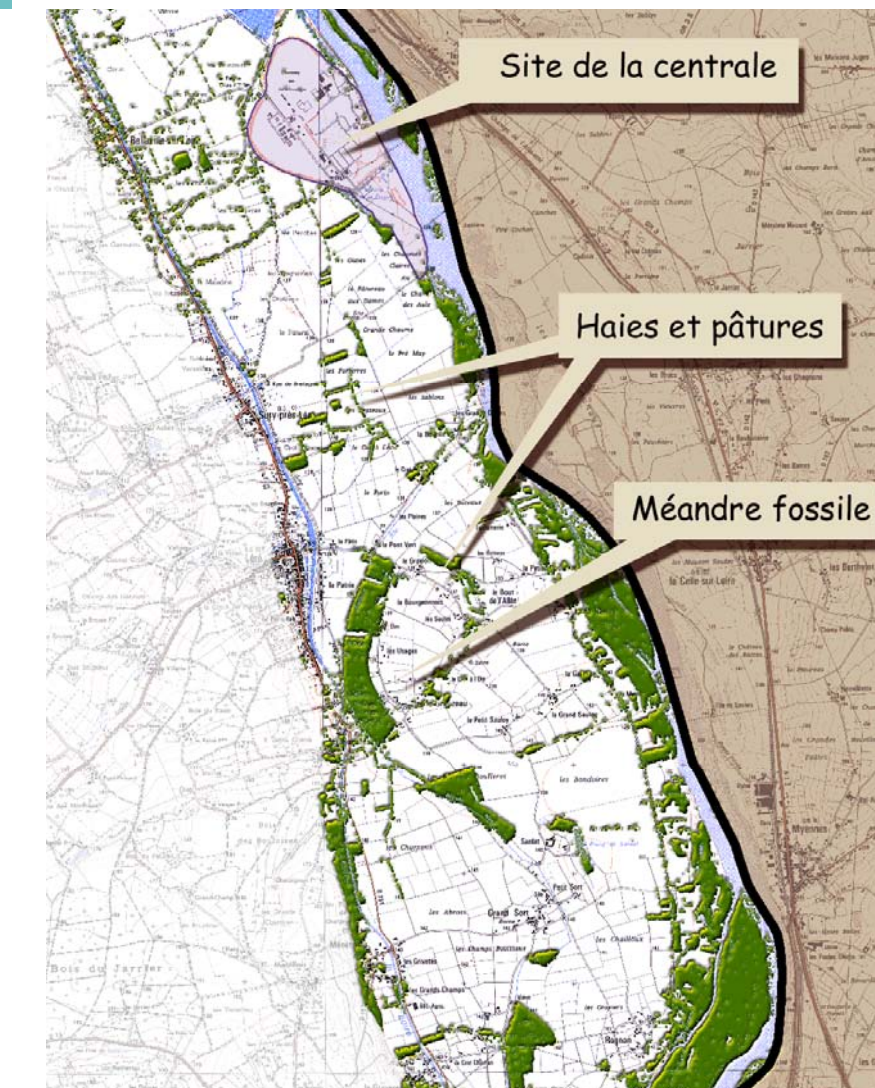


Le canal au nord de Saint Satur

- Entre Saint Satur et l'île de Cosne, la Loire s'éloigne vers l'est en libérant une vallée deux fois moins large que dans la partie sud et dans laquelle se combinent parcelles cultivées, prairies de fauche et prés pâturés. On retrouve têtards de saules, saules de plein vent, frênes et peupliers. La culture ne règne plus, elle est une des composantes ; plus proche, la ripisylve fait ici partie du paysage et la Loire en redevient familière, tandis que le canal a un tracé moins rectiligne. Tout ceci contribue à créer un paysage plus intime et moins solennel.

La dernière séquence est marquée par la présence de la centrale électronucléaire de Belleville, dont les tours de refroidissement culminent à 110 mètres au-dessus du terrain naturel. Hors d'échelle et surmontée par un panache de vapeur qui se voit souvent de fort loin, cette usine marque fortement le paysage. Lorsque l'on descend l'autoroute A 77, on perçoit simultanément les centrales de Belleville et de Dampierre-en-Burly, pourtant distantes de plus de trente kilomètres l'une de l'autre. La disposition des bâtiments les rend beaucoup plus perceptibles depuis la rive droite ; ils sont une figure monumentale superposée au paysage à partir de Briare et jusqu'aux abords de la Charité. Depuis le Cher on distingue surtout son panache, car la disposition des reliefs du Sancerrois et du Pays Fort atténue son impact. La "vallée du nucléaire" est inféodée à sa présence monumentale : elle est l'incontournable point de mire des chemins qui empruntent la vallée.

Cependant la structure paysagère de ce tronçon du Val de Loire atténue son impact, comme le montre la photographie ci-dessus et la vue la plus imposante demeure celle que l'on a depuis Neuvy-sur-Loire. En effet la plaine alluviale, ici de largeur moyenne, porte en son centre un croissant de taillis de saules, de frênes et de peupliers qui occupe la trace d'un ancien méandre de la Loire parfaitement révélé par ce boisement. Autour de ce "cœur vert" demeure un système



La structure paysagère de la "vallée du nucléaire"

bocager de haies et de pâtures, la culture et ses champs ouverts n'ayant pas totalement conquis ce site. Cette succession d'écrans limite l'écrasement du paysage par la masse de béton des tours. Tout à la fois symbole de la façon dont la modernité use du grand fleuve et porteuse d'une trace vivante de sa mobilité sauvage avec son méandre fossile, la vallée du nucléaire n'est-elle pas un paradigme ligérien ?



La centrale électronucléaire de Belleville-sur-Loire

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Préserver le milieu naturel

L'exceptionnel biotope ligérien est depuis quelques années en danger de mort. Les deux images ci-dessous en fournissent l'inquiétante illustration : l'aquarelle (qui figure en grand format en page 202) fut faite sur le motif il y a une vingtaine d'années depuis la Charité en regardant la rive gauche ; prise sous un angle légèrement différent, la photographie montre le même site en l'an de grâce 2001. On peut constater une radicale simplification du paysage : régression des verdiaux, diminution de la complexité de la scène, progression d'une pelouse d'herbus, univoque et banale. Les causes sont certainement



complexes mais il est possible d'en identifier deux, la modification du régime de la Loire liée aux travaux de régulation de son cours en amont et l'extension de la grande culture dans la plaine alluviale avec son cortège d'intrants, en particulier les nitrates qui favorisent l'envahissement herbacé des sables. À l'époque où l'auteur de ces lignes exécuta cette aquarelle, les rampes de traitement n'intervenaient pas sur le lit majeur de la Loire et le fleuve avait conservé intact son

cours sauvage et fantasque. Comme la plus grande partie du lit majeur agricole se trouve dans le Cher, une réflexion sur les pratiques culturales dans la vallée à l'échelle du département s'impose. Il conviendrait en particulier de protéger une bande d'au moins deux cents mètres à partir des premiers verdiaux, au sein de laquelle seraient proscrits engrais et pesticides et où serait encouragée une exploitation en prairie de fauche ou en pâture.



Conserver et restaurer la diversité des scènes paysagères

Les motifs arborés de plus en plus rares qui animent le fond de vallée devraient faire l'objet d'une protection ; pour cela, il y a lieu de recenser les plus beaux arbres (têtards de saules, grands peupliers, frênes et chênes) et de les protéger au titre des espaces boisés classés. La plupart des communes ligériennes disposant de Plans

d'Occupation des Sols, cette disposition est aisée à mettre en œuvre dans le cadre d'une révision.

Dans le même souci, il faudrait éviter que ne se poursuive l'extension du labour afin de conserver un minimum de diversité dans les textures de la plaine alluviale. Les bœufs doivent demeurer des acteurs

du Val de Loire ! Une réflexion globale entre la profession agricole, les services de l'Etat et les associations de protection de la nature permettant de déboucher sur un modèle agricole de développement durable, serait indispensable.

Mieux accompagner les zones d'activité, gérer la qualité du construit

L'activité a toujours fait partie du paysage de la Loire, elle qui fut jusqu'au dix-huitième siècle une importante infrastructure de transports. L'activité industrielle et portuaire est donc bien loin d'être illégitime en de tels lieux et le canal joue encore son rôle. Au stade actuel les édifices industriels et de stockage sont "posés" sans souci d'implantation et sont d'aspect peu amènes. Une étude générale sur la couleur de ces bâtiments (les

silos en particulier devront certainement être repeints prochainement) ; pourquoi n'organiserait-on pas une consultation de plasticiens et de paysagistes, dans ces sites qui méritent un réel effort ? Enfin des projets de paysagement des abords destinés à améliorer l'intégration de ces bâtiments et une exigence qualitative pour ce qui concerne les constructions nouvelles et travaux d'extension s'imposent. Pourquoi ne pas

mettre en place une "commission de la qualité", composée d'hommes de l'art et de responsables locaux qui assisterait les services instructeurs dans l'examen des permis de construire, en se fondant sur l'identité de l'existant ? Cette disposition, si elle était retenue, pourrait également s'appliquer aux constructions à usage d'habitation et aux bâtiments agricoles.

Des enjeux patrimoniaux à valoriser

Au-delà de ce qui fait consensus -malgré les fragilités évoquées- c'est-à-dire le paysage naturel de la Loire, la magie de ses ambiances, les promenades sur la "levée Napoléon", la pêche en Loire ou les balades romantiques, il existe un certain nombre d'éléments de patrimoine en sommeil : les ouvrages du canal (ponts, ponceaux, rigoles

d'alimentation, vannes etc...); l'effort d'aménagement du canal pour la plaisance mérite d'être poursuivi et enrichi d'une recherche sur les interfaces à terre (hébergement, animation, commerces) qui pourraient, en liaison avec la randonnée pédestre, équestre ou cycliste profiter aux villages riverains. Si l'on se réfère à la carte des offres d'hébergement qui

figure en page 36, on observe qu'à l'exception notable du Sancerrois, l'offre en Val de Loire est pratiquement nulle. L'armature urbaine ligérienne est, nous l'avons mentionné plutôt située dans la Nièvre, pourquoi le Cher ne mettrait-il pas l'accent sur l'accueil rural en bord de Loire, belle façon d'entrer dans un département qui a décidé de jouer la carte du tourisme vert ?

LISTE DES COMMUNES

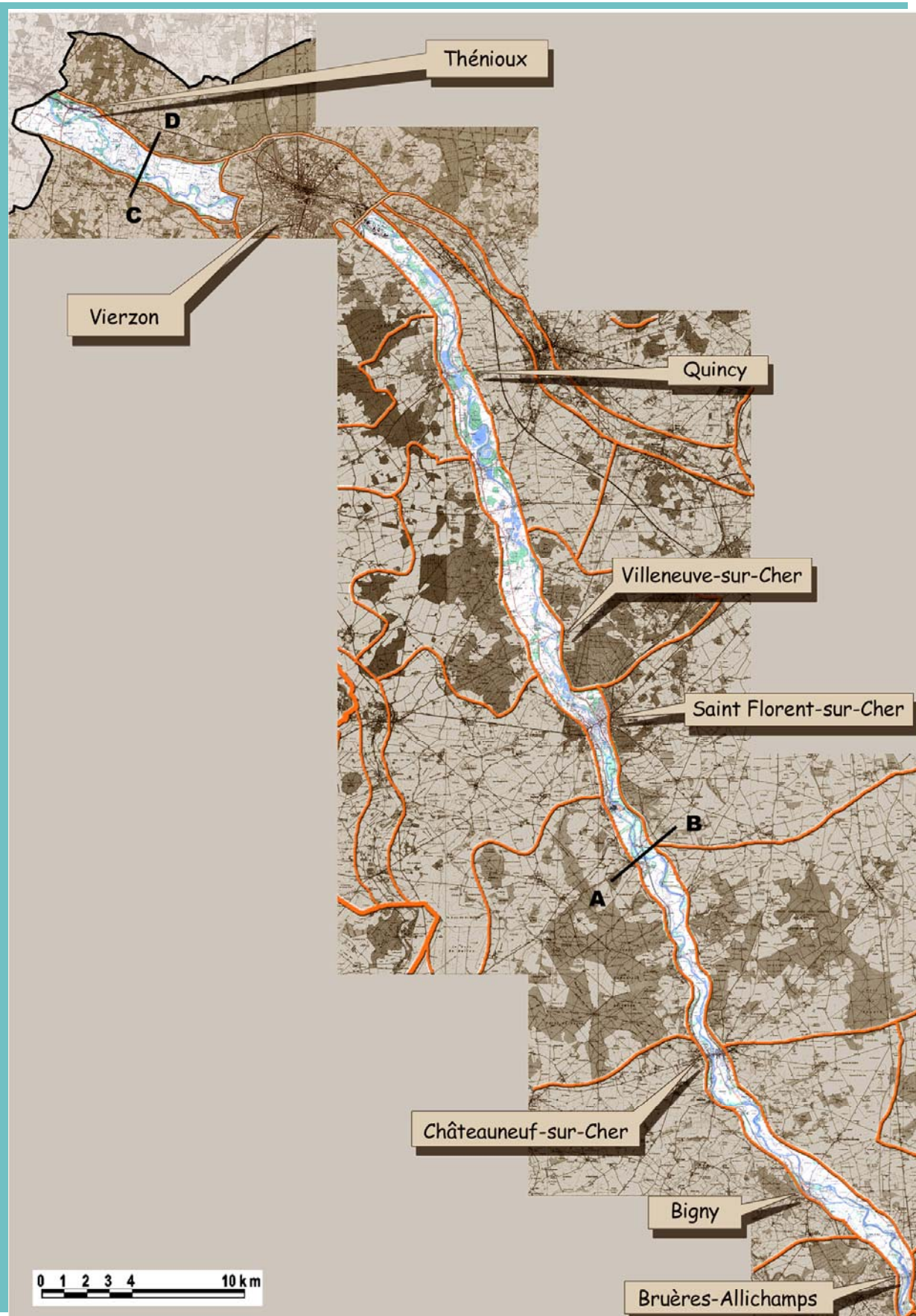
Argenvières
Bannay
Beffes
Belleville-sur-Loire
Boulleret
Couargues
Cours-les-Barres
Cuffy
Herry
Jouet-sur-l'Aubois

La Chapelle-Montlinard
Léré
Marseilles-lès-Aubigny
Ménétréol-sous-Sancerre
Sancerre
St Bouize
St Léger-le-Petit
St Satur
Sury-près-Léré
Thauvenay



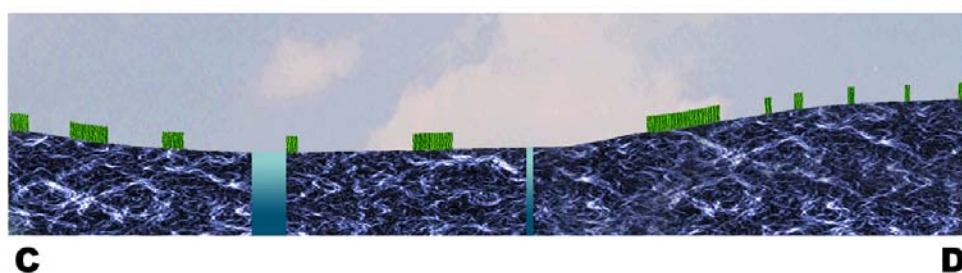
3-7 LA VALLÉE DU CHER

Une vallée qui raconte la diversité paysagère du département

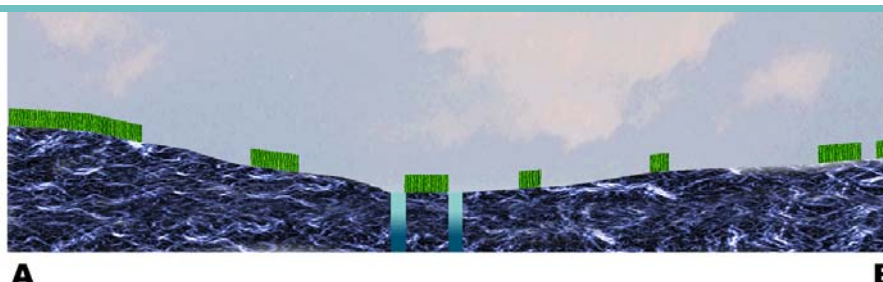


La rivière qui offre au département du Cher son toponyme le traverse du sud au nord et venant du Massif Central, chemine à travers la succession des couches sédimentaires qui portent les principaux paysages départementaux. C'est donc une vallée qui dialogue avec la diversité paysagère du département. Vallée bocagère, vallée boisée, vallée dans la plaine, tutoyant un vignoble, effleurant une cuesta et en perçant vigoureusement une autre, elle nous raconte la diversité paysagère de ce département. Elle montre aussi son sous-sol dans une partie qui fut incessamment creusée pour en tirer le gravier, ce matériau... auquel le Cher doit son nom, puisqu'il vient "du préceltique kar, qui a du signifier, comme son continueur roman jar : gros gravier dans le lit des rivières" ⁴¹. Important axe de communication, elle s'est entourée de gros bourgs et appartient entre Saint-Florent et Vierzon à la principale zone d'activités industrielle du département, l'arc Saint Florent, Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Vierzon, parachevant par là son "tour d'horizon des paysages du Cher".

COUPE NORD



COUPE SUD



DESCRIPTION GENERALE

Avec une longueur de 320 kilomètres, le Cher est la plus longue rivière de la Région Centre, si l'on excepte l'Allier mais qui ne fait que lui servir de frontière pendant vingt kilomètres. De l'Auvergne à la Touraine, il rencontre toute la diversité des paysages du centre de notre pays. Il prend sa source dans la Creuse, traverse l'Allier du sud au nord et y baigne Montluçon puis fait son entrée dans le Cher au droit d'Epineuil-le-Fleuriel.

Il fonde alors la limite orientale du département puis se dirige vers Saint Amand-Montrond à travers les paysages qui prolongent le grand bocage d'embouche du Bourbonnais. La vallée, discrète et intimiste ne se distingue alors que très peu de son contexte comme le montre la photographie ci-contre et n'a donc pas été identifiée dans cette partie de son cours comme un paysage à part entière mais comme un motif du bocage.



La naissance du cours dans le Cher : discrétion et intimité pour l'un des motifs du bocage

⁴¹ in Toponymie générale de la France, par Ernest Nègre

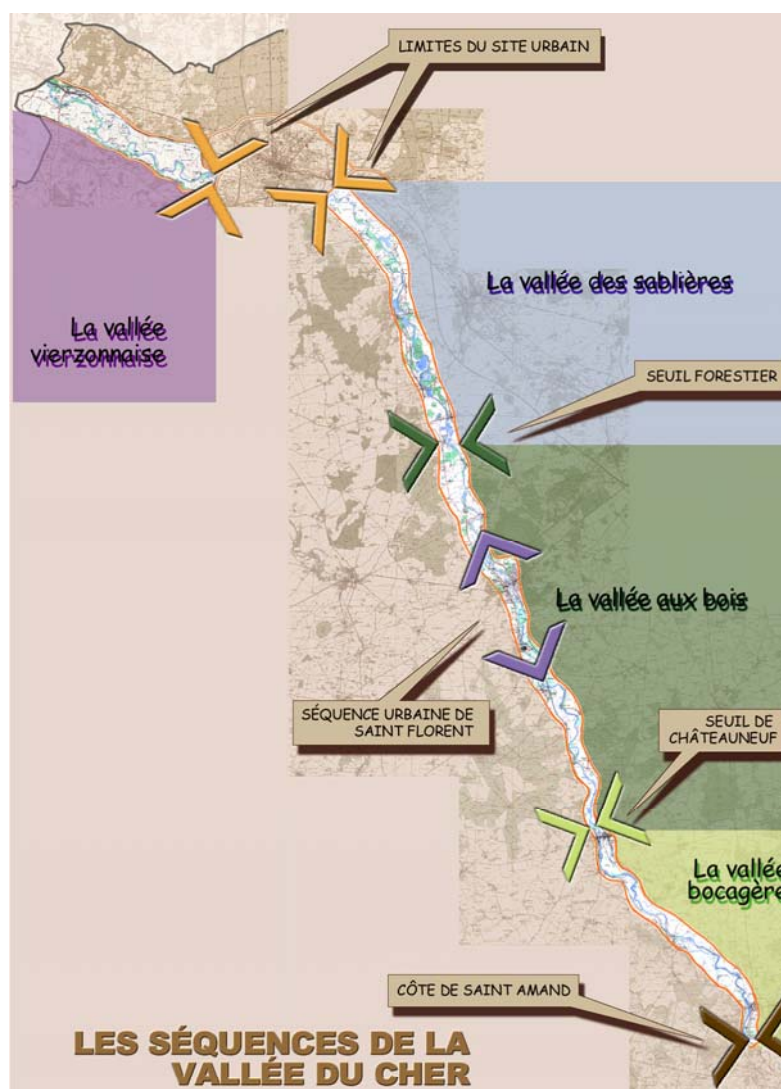
Ensuite la rivière baigne Saint Amand et s'intègre alors dans le site urbain ; la vallée du Cher s'individualise réellement au nord de Saint Amand, lorsqu'elle perce la cuesta du Bajocien au droit de Bruère-Allichamps. Au nord de cette cluse, le Cher coule vers le nord nord-ouest à travers la succession des terrains du Jurassique et les différents paysages qui les habillent : les bocages du Boischaud sur les marnes et argiles de l'Oxfordien et le calcaire lacustre du Berry, puis une alternance de campagnes ouvertes céréalières et de petites zones boisées sur les vastes assises rauraciennes,

ponctuées de dépôts de calcaire lacustres, de sables et d'argiles en Champagne Berrichonne. À la hauteur de Bourges, le Cher se dirige vers Vierzon à travers une zone de remaniement de la puissante cuesta du Crétacé, avachie par le percement de trois rivières venant du sud : l'Yèvre, l'Arnon et le Cher lui-même, et d'une venue du nord, le Barangeon qui draine une petite partie des eaux du sud de la Sologne. Après avoir baigné Vierzon, le cours du Cher se réoriente vers l'est et quitte le département à Thénioux. Dans le Loir-et-Cher, il va progressivement s'installer parallèlement à la Loire, qu'il ne

rejoindra qu'en Indre-et-Loire, un peu en aval de Tours. La vallée traverse toute la gamme des paysages de bassins sédimentaires : le bocage en Boischaud, la plaine céréalière en Champagne, le vignoble à Quincy, les paysages urbanisés dans l'agglomération vierzonnaise, puis elle jouxte les grandes forêts septentrionales, rencontrant ainsi son département éponyme dans toute l'étendue de sa diversité.

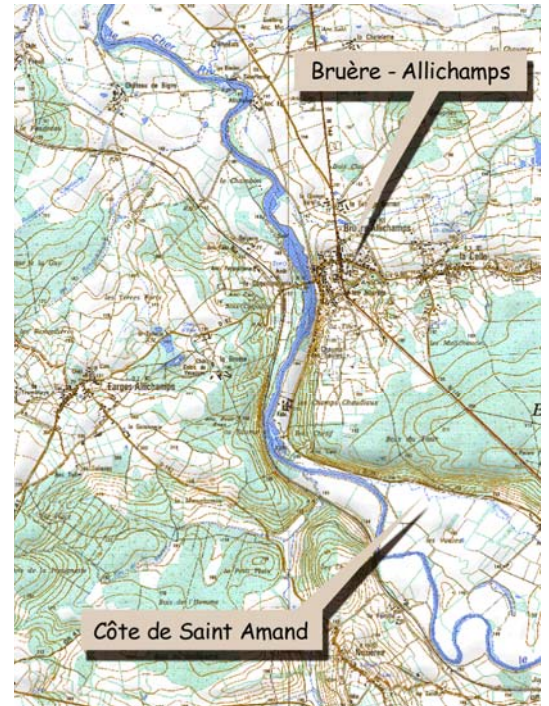
Séquences et seuils

L'unité se décompose en quatre entités séparées par des seuils bien marqués. De Bruère-Allichamps à Châteauneuf-sur-Cher, la "vallée bocagère" traverse les paysages du Boischaud, de Châteauneuf à Sainte Thorette, la "vallée aux bois" chemine à travers des paysages forestiers au sein desquels se trouve la séquence urbaine de Saint Florent-sur-Cher, de Sainte Thorette à Vierzon, le lit majeur est occupé par les nombreux plans d'eau d'anciennes gravières, c'est la "vallée des sablières" enfin en aval de l'agglomération, la vallée vierzonnaise serpente en amples méandres dans un lit majeur élargi avant de se glisser entre Sologne et Gâtine pour fonder la ligne de partage entre l'Indre et le Loir-et-Cher.



La traversée de la cuesta s'effectue dans une zone boisée où la vallée s'insère dans l'étroite gorge qu'elle a creusé et sur le versant est de laquelle s'est installé le bourg de Bruère-Allichamps. Cette gorge courte constitue une porte paysagère au nord de laquelle commence à s'identifier l'unité vallée du Cher : le cours de la rivière s'élargit et son lit majeur compose un motif paysager à part entière, qui chemine dans le bocage, dans une vallée évasée.

La traversée de la cuesta et le relief marqué du seuil de Bruères, le village avec son plan en forme de T, étire le long du coteau son extrémité occidentale

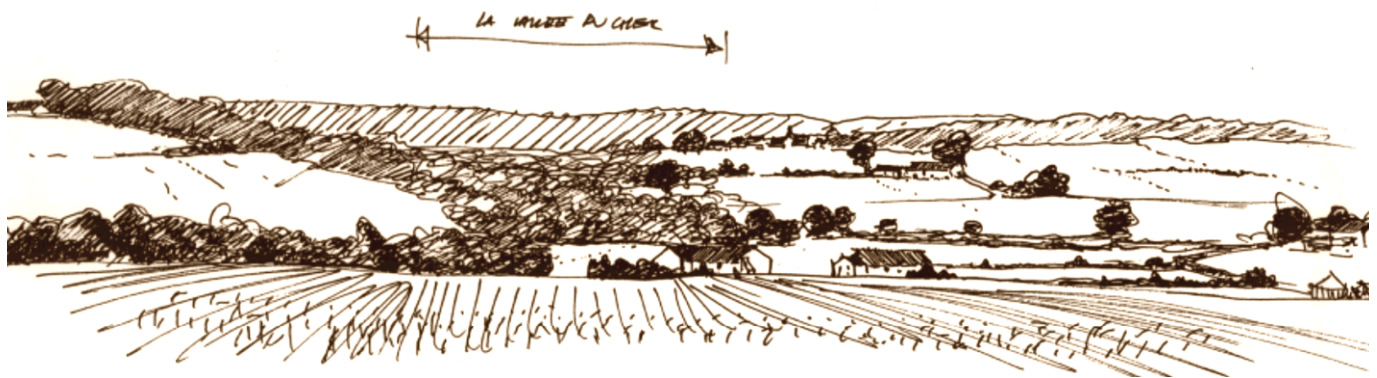


La vallée bocagère traverse une figure régressive du bocage du Boischaut, fait d'une alternance de reliques bocagères et de lambeaux de plaine cultivée. Aux abords du fond de vallée, la trame des haies se fait plus dense et compose des motifs d'enclos. La vallée constitue l'armature des reliques bocagères de la plaine de Châteauneuf, comme le montre la carte ci-dessous.



Bruère-Allichamps développe un rapport intime avec la rivière

Cette séquence exprime à la fois une idée de continuité avec son environnement et une figure plus aboutie de ce dernier ; tout se passe comme si la vallée était ici destinée à porter les ultimes figures d'un bocage qui n'en finit pas de se défaire.



La densification des structures bocagères dans la vallée

Ceci s'explique à la fois par la topographie et par la nature des sols du fond de vallée, qui les rendent impropres à l'évolution vers le labour que l'on observe sur les plateaux riverains. Les figures bocagères, faites de pelouses hygrophiles, de haies, de lisières et d'arbres de plein

vent régulièrement taillés par les animaux, de beaux exemples de saules têtards composent une image bien préservée de ce que fut le bocage en Boischaut. Cette séquence de la vallée en tire une valeur de milieu refuge et de paysage relique tout à fait notable en ces temps où se

démembrent les sites qui l'environnent.

La séquence bocagère se termine avec le seuil de Châteauneuf, qui marque le début de la "vallée aux bois".



Les pâtures en fond de vallée



Les saules têtards



Chêne à la sous-face taillée par la dent des bovins

La vallée au bois, séquence intimiste qui dissimule en son sein la séquence urbanisée de Saint-Florent

À partir de Châteauneuf, la vallée s'encaisse plus profondément dans le terrain et traverse un paysage structuré par de nombreux boisements, elle se referme et s'isole de l'extérieur. Châteauneuf, avec ses maisons étagées sur les

versants, dominées par le château dont le corps de bâtiment dix-septième surmonte un édifice du onzième siècle marque clairement la porte d'entrée dans cette séquence fermée.



Châteauneuf, l'insertion sur le coteau



Le château et les maisons anciennes étagées sur la pente

Cette séquence se caractérise par des versants marqués, toujours coiffés de bois et un thalweg relativement étroit dans lequel serpente la rivière, entourée d'une fine ripisylve à aulnes, saules et frênes au

milieu d'une bande de prairies humides à joncs, carex et phragmites. Ces pâtures souvent piquetées de vieux têtards qui furent régulièrement pâturées ou fauchées montrent actuellement des signes de



Le cours du Cher en amont de Châteauneuf, un thalweg étroit entouré par les masses boisées

déprise ; le milieu tend à se refermer davantage : envahissement par la ronce, broussailles de saules et pré-bois colonisent de nombreuses parties du fond de thalweg.



Les versants "coiffés" à Corquoy



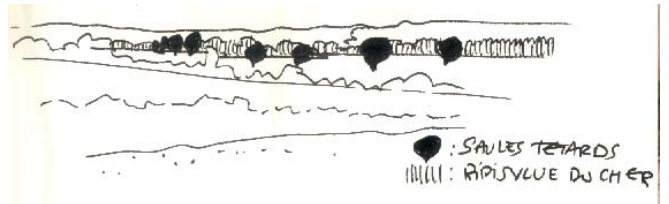
Les saules sur les berges à Villeneuve-sur-Cher



Le fond de thalweg offre de belles scènes de prairies humides qui descendent en drapé vers la rivière



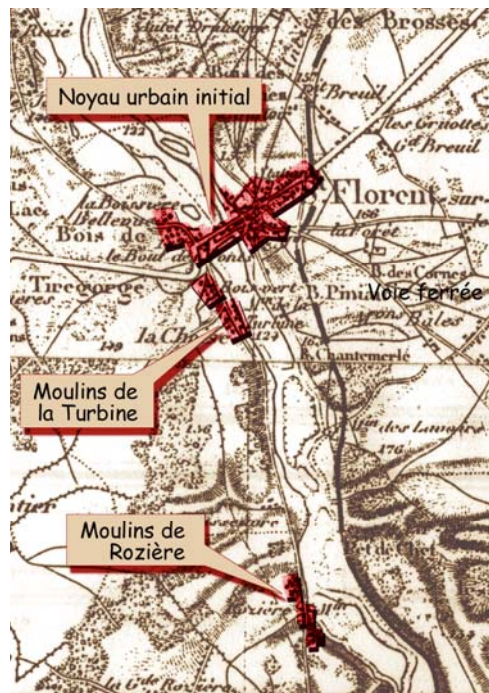
La déprise agricole et la fermeture du fond de la vallée boisée, un fort risque de régression



La ripisylve du Cher et les saules têtards

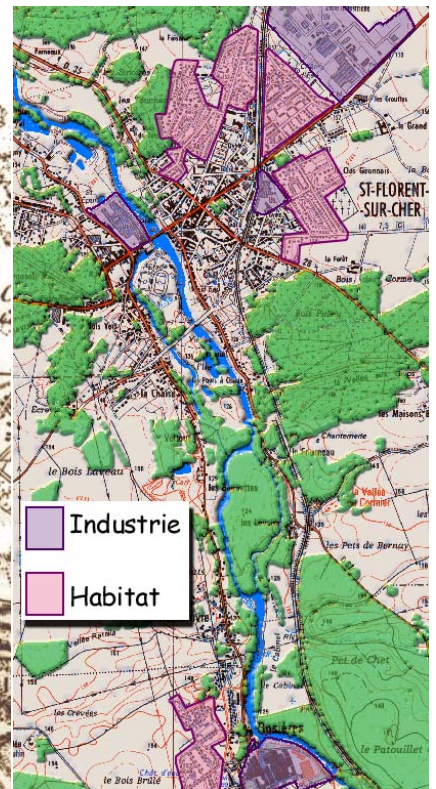
L'exception urbaine de Saint Florent

Au cœur de cette "vallée aux bois", la vallée traverse un paysage ouvert de plaine de culture dans lequel se situe la ville de Saint Florent-sur-Cher : comme le montre la carte, la ville se développe à la fois sur le plateau et dans la vallée ; les parties qui investissent le val sont à l'instar de l'ensemble de cette séquence, enchâssés dans les frondaisons et se développent linéairement, le long du thalweg. L'urbanisation de plateau est elle dans une logique d'étalement en nappe autour d'un pôle d'habitat et d'une zone d'activités au nord. La forme urbaine est fille de la présence des infrastructures (embranchement ferroviaire parallèle au cours du Cher, axe de la vallée) et de la proximité de Bourges et des axes routiers modernes pour les développements plus récents sur le plateau. Initialement, Saint Florent était un village de franchissement de la rivière, ce que montre l'extrait de carte d'état-major, qui fait apparaître



L'industrie et l'habitat à Saint Florent : situation au dix-neuvième siècle et état actuel

sa situation dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. La voie ferrée est déjà présente et l'énergie de la rivière est exploitée par deux ensembles de moulins ; celui qui est situé le plus au sud porte le nom de Rozière : ce toponyme est devenu le nom de l'entreprise



Rosière, qui fut à l'origine du développement de la petite ville et s'est installée en lieu et place des moulins. Saint Florent fait aujourd'hui partie, avec Bourges et Vierzon de l'arc industriel du Berry, seule implantation significative d'activités dans l'ancienne province⁴².

42 voir chapitre A-2 : LE CHER DANS SA RÉGION



L'usine Rosière dans le fond de la vallée

L'ancien viaduc met en scène le paysage de Saint Florent et de la vallée, mais n'est pas actuellement utilisable. Pour des raisons de sécurité, l'accès en a été fermé, alors qu'il y aurait là la possibilité d'aménager un cheminement de randonnée fort intéressant.



Vu depuis le viaduc ferroviaire désaffecté, l'urbanisation cachée dans la vallée boisée

La vallée des sablières

Au-delà de Saint Florent, le fond de vallée se fait plus large et la rivière serpente en amples méandres. Les alluvions

déposées dans les boucles fournissent des gîtes de graviers et de sables abondamment exploités, en particulier

récemment lors de la construction de l'autoroute A 71, qui sont aujourd'hui convertis en plans d'eau.



La vallée des sablières entre plaine, bois et vignobles

Ces étangs, situés à proximité des centres urbains majeurs du département (Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Vierzon) sont fréquemment convertis en espaces de loisirs ou en étangs de pêche.



Au droit du vignoble de Quincy, méandres et sablières

Au droit de Mehun-sur-Yèvre, la vallée jouxte le vignoble de Quincy au-delà duquel les cours du Cher et de l'Yèvre se rapprochent aux abords de leur confluence pour ne laisser entre les deux rivières qu'une étroite

bande de plaine. Au-delà la rivière pénètre dans le site urbain de Vierzon.



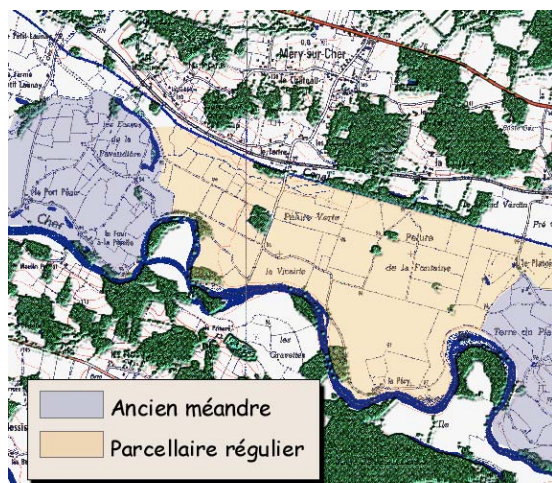
Les plans d'eau, pêche et loisirs nautiques

À l'aval de Vierzon

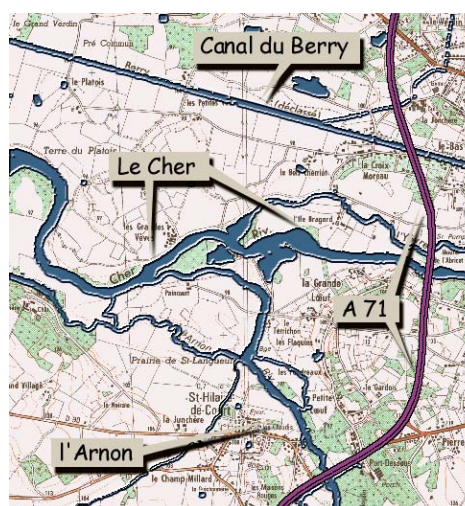
La dernière partie du cours dans le département débute avec la limite occidentale de l'agglomération que souligne la rocade de l'autoroute A 71. Grossi des eaux de l'Yèvre et de l'Arnon, le Cher se déploie en

méandres dans un vaste lit majeur agricole. Deux types de parcellaire et d'occupation du sol se partagent cette séquence. Des zones plus ou moins humides, dessinées par des méandres fossiles sont occupées

par la prairie et les peupleraies sur des parcelles irrégulières, encadrant des poches de cultures dans un parcellaire géométrique.



Les deux parcellaires de la vallée agricole à l'aval de Vierzon



Le seuil entre la ville et la vallée aval



Les peupliers dans la vallée

Le canal de Berry emprunte la rive droite de cette séquence après avoir cheminé successivement dans les vallées de l'Auron et de l'Yèvre. Cette section de l'ancienne

infrastructure encore en eau passe en limite nord de l'unité, au pied du coteau de rive droite. Le canal, la voie ferrée et la RN 76 se rejoignent pour emprunter cette section aval du cours du

Cher qui constitue un axe de transit important. Route et canal se rejoignent à Thénioux peu avant la frontière entre le Cher et le Loir-et-Cher.



Le canal et la route nationale à Thénioux

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Protéger les séquences en prairies

Les parties étroites de la vallée qui furent jadis entièrement composées de prairies humides pâturées ou fauchées sont menacées par la déprise agricole. En ces temps de recul généralisé de l'élevage bovin, ces terroirs risquent de se voir menacés. La région de Saint Florent en particulier et l'ensemble de la "vallée aux bois" montre d'inquiétants signes d'enfrichement. Le paysage tend à se fermer tandis que des figures comme les arbres émondés se fragilisent faute d'entretien régulier. Le

double mouvement régressif du paysage herbager qui se fonde sur une excessive ouverture des pays de plaine et une fermeture des fonds de vallées est ici particulièrement sensible. Tout se passe comme si à terme ne devaient plus exister que deux types de paysages : le bois impénétrable dans les fonds et la terre à maïs sur les plateaux. Or il existe encore, tant dans la vallée bocagère que dans la vallée aux bois des motifs de prairie d'une très grande qualité. S'assurer de leur pérennité suppose clairement des mesures

de protection : une protection au titre des sites fondée sur un recensement précis des espaces de valeur et une inscription des plus beaux arbres (chênes et frênes de plein vent, saules têtards) au titre des espaces boisés classés dans les documents d'urbanisme. La plupart des communes situées à l'aval de Châteauneuf et une moitié de celles de la vallée bocagère disposent de plans d'occupation des sols publiés ou en cours d'étude, ce qui rend tout à fait envisageable cette mesure.

Maîtriser la diversité paysagère et mettre en valeur le milieu naturel

Le maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et fermés passe aussi par un contrôle du développement des

peupleraies. Lorsque la gestion traditionnelle d'une zone humide s'efface la populiculture est une réponse

économiquement adaptée ; en revanche sa généralisation conduit à une banalisation du paysage : le peuplier, c'est un

peu le "mais des zones humides étroites", un modèle qui généralisé, conduirait à produire partout le même type de paysage, c'est par ailleurs une essence à l'enracinement fragile qui produit souvent des chablis. Un autre facteur d'excessive homogénéisation du paysage est la généralisation des plans d'eau et la monovalence de leurs affectations. La vallée des sablières est arrivée à un point de saturation et il importe de ne plus étendre les sites

d'extraction dans ce secteur. Il serait souhaitable de maintenir un équilibre entre des étangs rendus à l'état sauvage et des plans d'eau anthropisés : il faut parvenir à un équilibre entre bases de loisirs et milieux naturels préservés. Il y a là un potentiel important pour l'avifaune, mais qui suppose des mesures de protection. Par ailleurs ces milieux sont traversés par un important couloir de lignes à très haute tension. Ces lignes fort

dangereuses pour les oiseaux ne sont malheureusement équipées d'aucun dispositif d'alerte. Une étude sur l'aménagement d'une partie de la région des sablières en zone naturelle serait souhaitable et permettrait de gérer la question écologique de manière globale, en faisant appel aux acteurs concernés, au premier rang desquels Electricité de France, mais également les propriétaires des étangs privés.

Connaître et faire connaître

Les centres d'intérêt naturel et paysager justifient largement la mise à l'étude de circuits de promenade, sentiers de randonnées et parcours de découverte. Si l'on envisageait de créer une "route du Berry" rural de même qu'il existe une route des parcs et jardins du Cher, il est évident que les vallées, et singulièrement celle du Cher en serait la principale armature, ce qui suppose de nettoyer et de désenclaver les berges dans les parties les plus

embroussaillées de la vallée aux bois. Par ailleurs, dans la séquence aval la présence d'une section encore en eau du canal de Berry est également une chance à saisir (sentier sur le halage, promenades au fil de l'eau, aménagement de points d'échanges, en liaison avec le département du Loir-et-Cher etc...) ; l'ancienne ligne de chemin de fer et le viaduc de Saint Florent sont également un outil de découverte tout à fait pertinent. Il serait souhaitable

de coordonner l'ensemble de ces efforts en mettant en place une structure commune, accueillie par une "maison de la vallée du Cher" qui se tiendrait dans un site à la fois emblématique de la vallée et bien en vue (Châteauneuf par exemple) à partir duquel partirait tout un système de circuits de découverte coordonnés avec les contributions préexistantes (route des vins de Quincy, circuit des jardins etc...).

LISTE DES COMMUNES

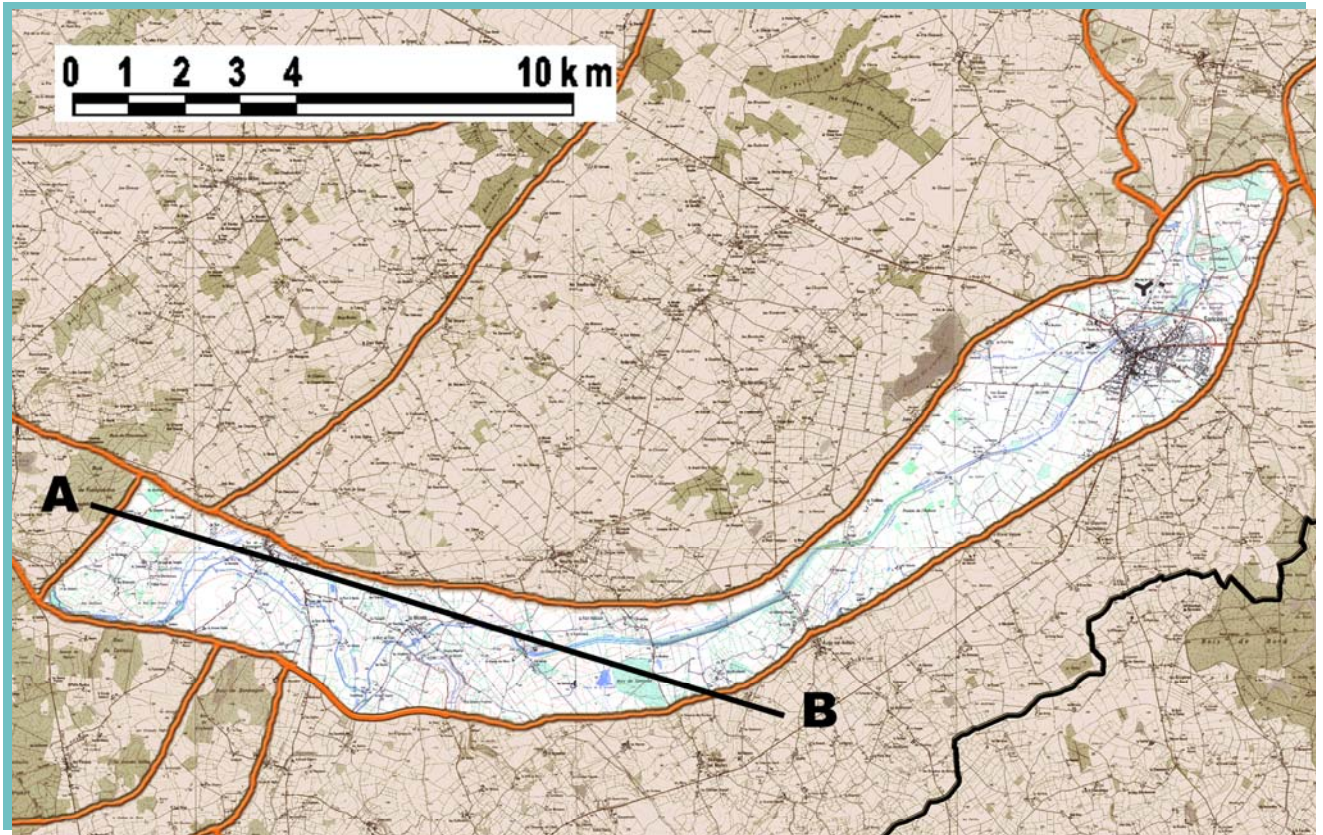
Brinay
Bruère-Allichamps
Châteauneuf-sur-Cher
Corquoy
Crézançay-sur-Cher
Farges-Allichamps
Foëcy
Lapan
Lunery

Nozières
Preuilley
Quincy
St Caprais
St Florent-sur-Cher
Ste Thorette
Vallenay
Venemes
Villeneuve-sur-Cher



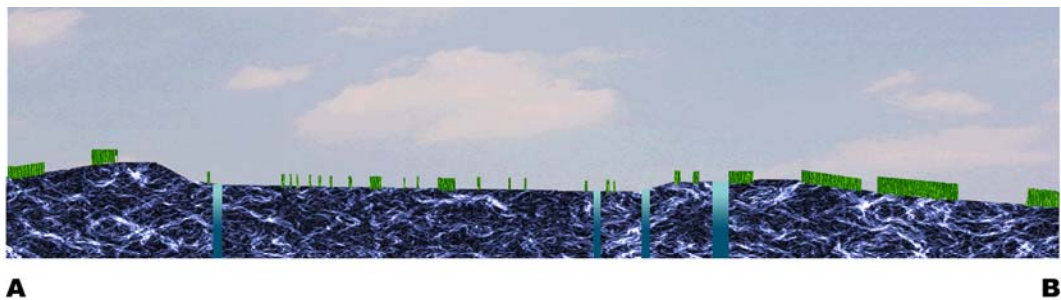
3-8 LE CANAL DE BERRY

La voie d'eau en sommeil



Au sud-est de Saint Amand-Montrond une très belle relique du canal de Berry offre peut-être une occasion de donner enfin, plus d'un siècle et demi après son creusement, un sens économique à cette infrastructure endormie.

COUPE



DESCRIPTION GENERALE

Le canal de Berry fut creusé entre 1821 et 1841, son "but essentiel était d'unir les gisements de fer de Vierzon au

bassin de Commentry, mais une branche (s'en) détache pour atteindre la Loire moyenne et le canal latéral à Marseilles-lès-

Aubigny. (...) cette œuvre, conçue sur un plan médiocre, est devenue à peu près inutile" 43.

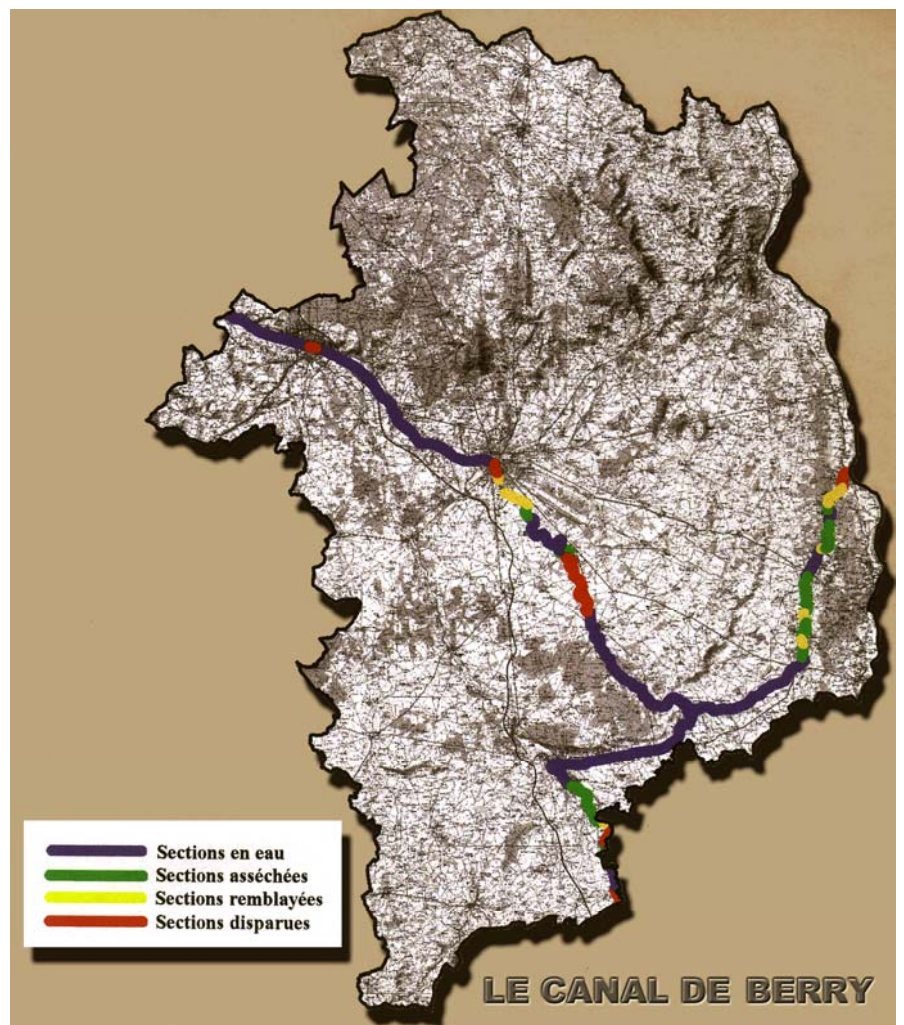
43 in La France, Géographie - Tourisme, sous la direction de Daniel Faucher, publié en 1952

Il chemine dans l'Allier en empruntant la vallée du Cher, qu'il quitte à Saint Amand-Montrond pour se diriger vers l'est à la hauteur de Bannegon, où il se sépare en deux branches. La première rejoint la vallée de l'Auron jusqu'à Bourges, puis la vallée de l'Yèvre qu'elle emprunte jusqu'à Vierzon, où elle retrouve la vallée du Cher, la seconde se dirige vers la Loire en rejoignant la vallée de l'Aubois et Marseilles-lès-Aubigny. Aujourd'hui déclassé, le canal est dans un inégal état de conservation, comme le montre la carte ci-contre, établie à partir d'un document émis par la cellule Etudes Générales de la Direction Départementale de l'Équipement du Cher : il n'existe plus aujourd'hui de possibilité de restaurer un parcours continu, en l'état actuel des choses car des sections remblayées existent dans les vallées de l'Aubois et de l'Auron et d'autres ont totalement disparu pour laisser place à l'espace agricole ou à des zones bâties.

Les tronçons qui empruntent les vallées font partie de ces paysages dont ils composent un des motifs intermittents, la branche occidentale du "Y", qui chemine au pied de la côte de Saint Amand fait partie de l'unité paysagère correspondante, seule la section de liaison avec l'Aubois a fait l'objet d'une unité particulière car elle compose un motif à part dans le grand bocage d'embouche ouvert. C'est un paysage très particulier, qui cache ses richesses sous un épais manteau planté dans un repli du relief qui joint les bassins du Cher et de l'Aubois.



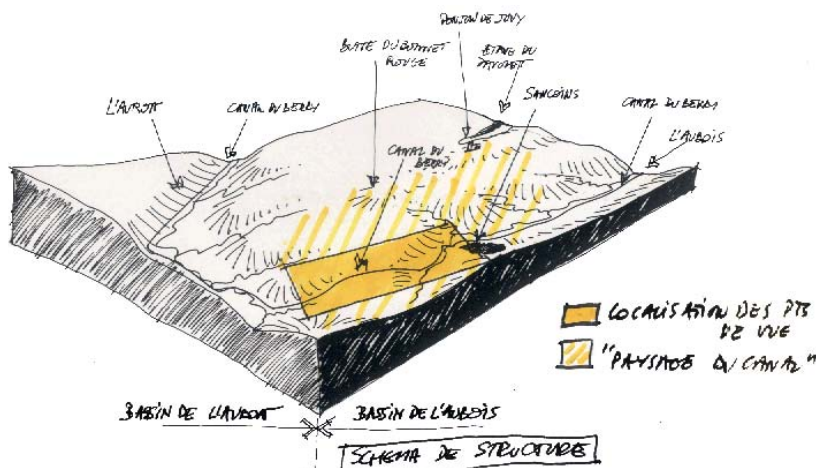
Le canal en activité au début des années 50 ⁴⁴



44 in La France, Géographie - Tourisme, sous la direction de Daniel Faucher, publié en 1952

C'est un paysage mixte au relief orienté nord-ouest sud-est, fait de longues buttes molles au pied desquels chemine ce bief de partage entre les eaux du Cher et celles de la Loire.

Le relief et une relative ouverture des abords immédiats du bief le rendent clairement lisible, sans donner à connaître sa personnalité : on le perçoit comme un creux et une épaisseur verte mais il faut le pénétrer pour en découvrir les ineffables qualités.



Le repli de terrain qui abrite le canal au second plan



Le fond de prairie qui accueille le bief à Augy-sur-Aubois

C'est un "paysage qui se mérite", dont on découvre l'étonnante harmonie de proportions et la beauté des ouvrages de pierre qui l'accompagnent : berges maçonnées, ponts et ponceaux, parfois un lavoir qui profite de

ses eaux dormantes ornent cette belle infrastructure endormie à laquelle le miroitement des eaux donne encore vie, pour le seul plaisir des pêcheurs et de quelques promeneurs.



Les ouvrages du canal, l'eau, la pierre et l'écrin planté

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Dans le cadre de la réflexion générale sur le canal, cette section qui présente l'avantage d'être demeurée en eau et d'être reliée à un ensemble de soixante kilomètres qui comprend le tronçon amont entre Saint Amand et Sancoins, le début de la jonction avec le canal latéral à la Loire et l'amorce de la section qui emprunte le val d'Auron. Ces trois axes concernent les paysages du Boischaud et de la

vallée de Germigny qui composent un ensemble riche d'un fort patrimoine (églises, manoirs et châteaux, route des jardins). Il s'agit sans aucun doute de l'un des ensembles majeurs liés à la présence de l'ancienne infrastructure fluviale. La question de la réutilisation plaisancière de la voie d'eau, à partir de matériels adaptés, mérite d'être posée : la connexion avec d'autres formes de promenade,

randonnée pédestre et équestre, cyclotourisme, l'organisation de points d'information et d'hébergement permettront de resituer le canal dans un ensemble cohérent ; peut-être y a-t-il ici une chance à saisir pour revitaliser les paysages de cette région autour d'un fort beau motif de paysage, essentiel en ce temps où l'élevage ne paraît plus seul pouvoir assurer la gestion du territoire.

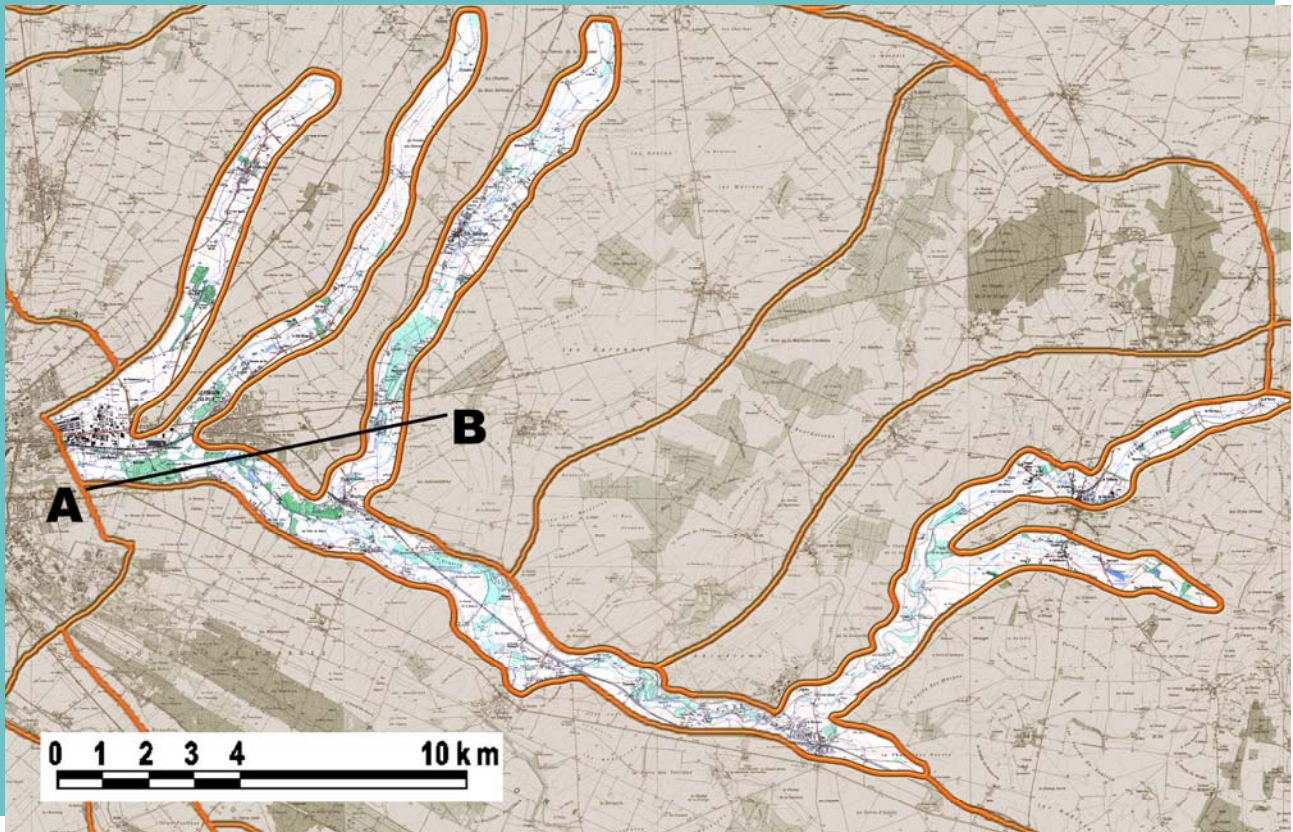
LISTE DES COMMUNES

Augy-sur-Aubois
Bannegon
Bessais-le-Fromental
Charenton-du-Cher
Neuilly-en-Dun
Sancoins
St Aignan-des-Noyers
Thaumiers
Vernais

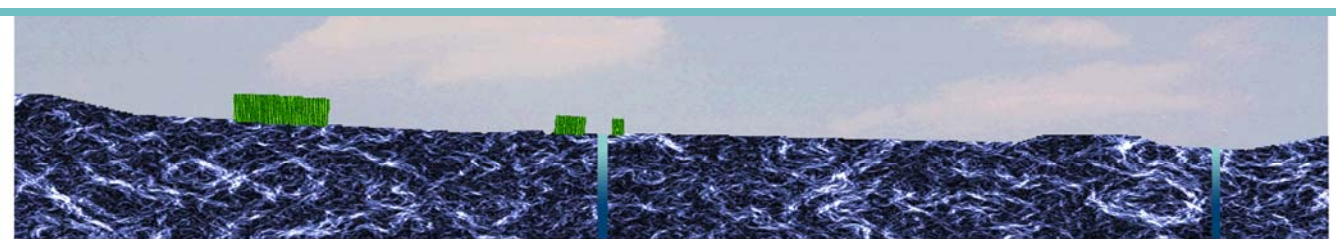


3-9 L'EVENTAIL DE BOURGES

Les vallons dans la plaine, un lien entre la ville et son entour rural



Au pied de l'escarpement du Pays Fort, la partie septentrionale de la Champagne Berrichonne est traversée par toute une série de petits vallons qui convergent vers Bourges et modèlent l'ample cuvette qui constitue son site fondateur. L'éventail de Bourges correspond à l'ensemble de ces rubans de verdure que hante un habitat en constant développement et qui donnent à cette plaine sa mesure, tout en accompagnant la transition entre la capitale du Berry et son arrière-pays rural.



DESCRIPTION GENERALE

Il s'agit de toute la série de petits vallons qui convergent sur Bourges et qui ont participé au modelage du relief en cuvette

qui fonde l'installation de la préfecture du Cher, schématisée par le croquis ci-après.

COUPE

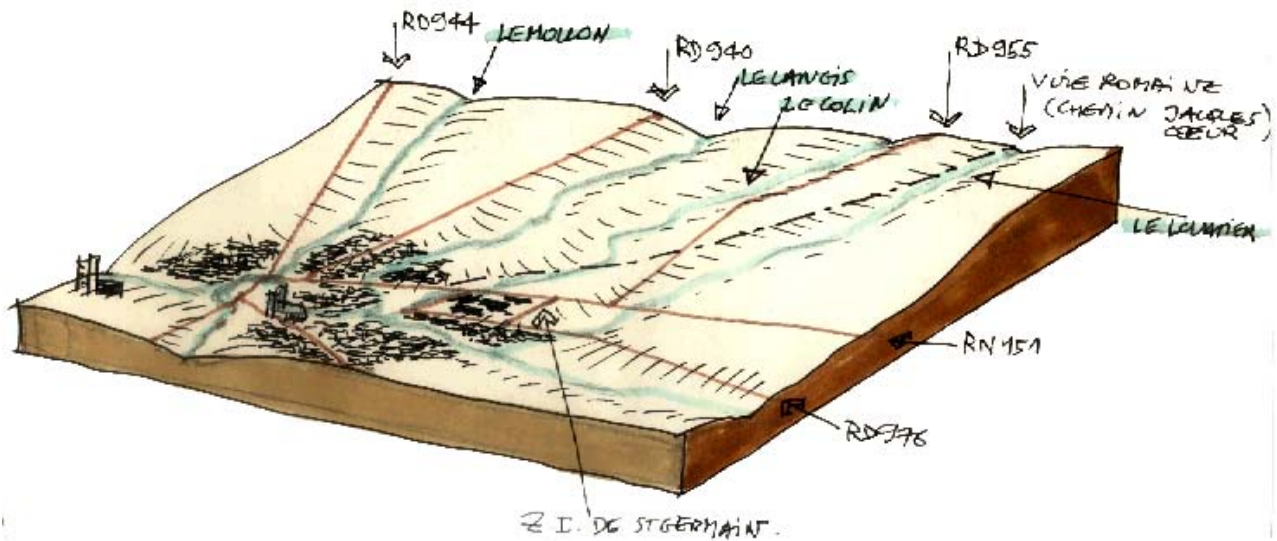


Schéma de structure du relief de la région de Bourges

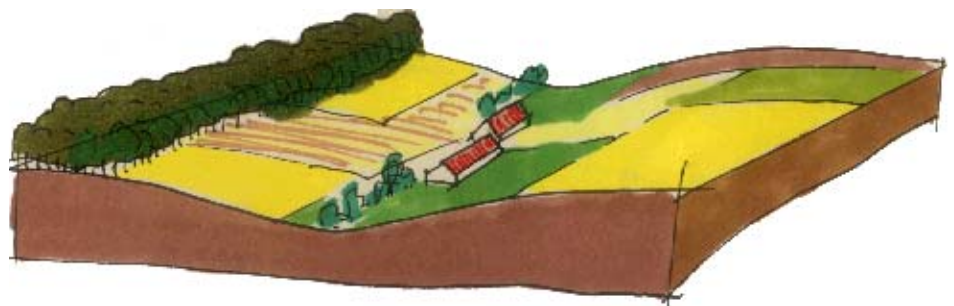
Le val d'Yèvre et les vallons de ses affluents les plus significatifs constituent un ensemble qui existe par contraste dans le contexte de la plaine de grande culture de Champagne Berrichonne.

Disposés en éventail, ils convergent sur le site de Bourges qu'ils contribuent à mettre en valeur ; en effet ce système hydrographique génère toute une série de "plis en creux" qui conduisent le regard

vers les objets les plus marquants de la silhouette urbaine : la cathédrale, les silos de Saint Doulchard, puis le front urbain qui se découvre peu à peu.

Des rubans verts qui marquent la plaine

C'est un paysage d'accompagnement qui donne à comprendre l'insertion de la ville dans son site lorsqu'on l'approche par le nord-est. Les paysages de la plaine se caractérisent ainsi par une succession de croupes et de thalwegs que vient souligner la végétation : les fonds de vallons sont toujours habillés par la galerie forestière des cours d'eau et les crêtes sont le plus souvent coiffées de bois. Les vallons s'accompagnent d'une végétation spécifique des milieux frais et humides, dans laquelle domine le saule aux frondaisons gris bleuté, le frêne et son feuillage découpé d'un vert tendre, le peuplier à la silhouette caractéristique. Ces textures particulières et la disposition de ces bandes boisées dans les fonds qui



Alternance des vallons et des crêtes

montrent les cimes mais rarement les troncs caractérisent fortement ces vallons et font de cet ensemble une unité de paysage à part entière. Cette figure et ses modes de groupement convergeant sur Bourges ne se retrouvent que dans la partie nord de la plaine, les eaux qui descendent de l'escarpement du Pays Fort alimentent les ruisseaux qui composent

l'éventail. Au sud au contraire, les rivières se font plus rares et l'Auron prend à sa charge la majeure partie du ruissellement de la plaine.

Les vallons sont inféodés au bassin de l'Yèvre, dont le cours amont se rattache à cette unité particulière. Elle figure la plus marquée de ces vallées, tant par l'encaissement de son cours que par l'épaisseur de sa galerie boisée. Les fonds de vallon,

jadis pâturés sont aujourd'hui essentiellement arborés par épaissement de la ripisylve,

plantation de peupliers ou envahissement par des broussailles à saules,

prunelliers, sureaux et ormeaux.

Des vallons qui s'urbanisent

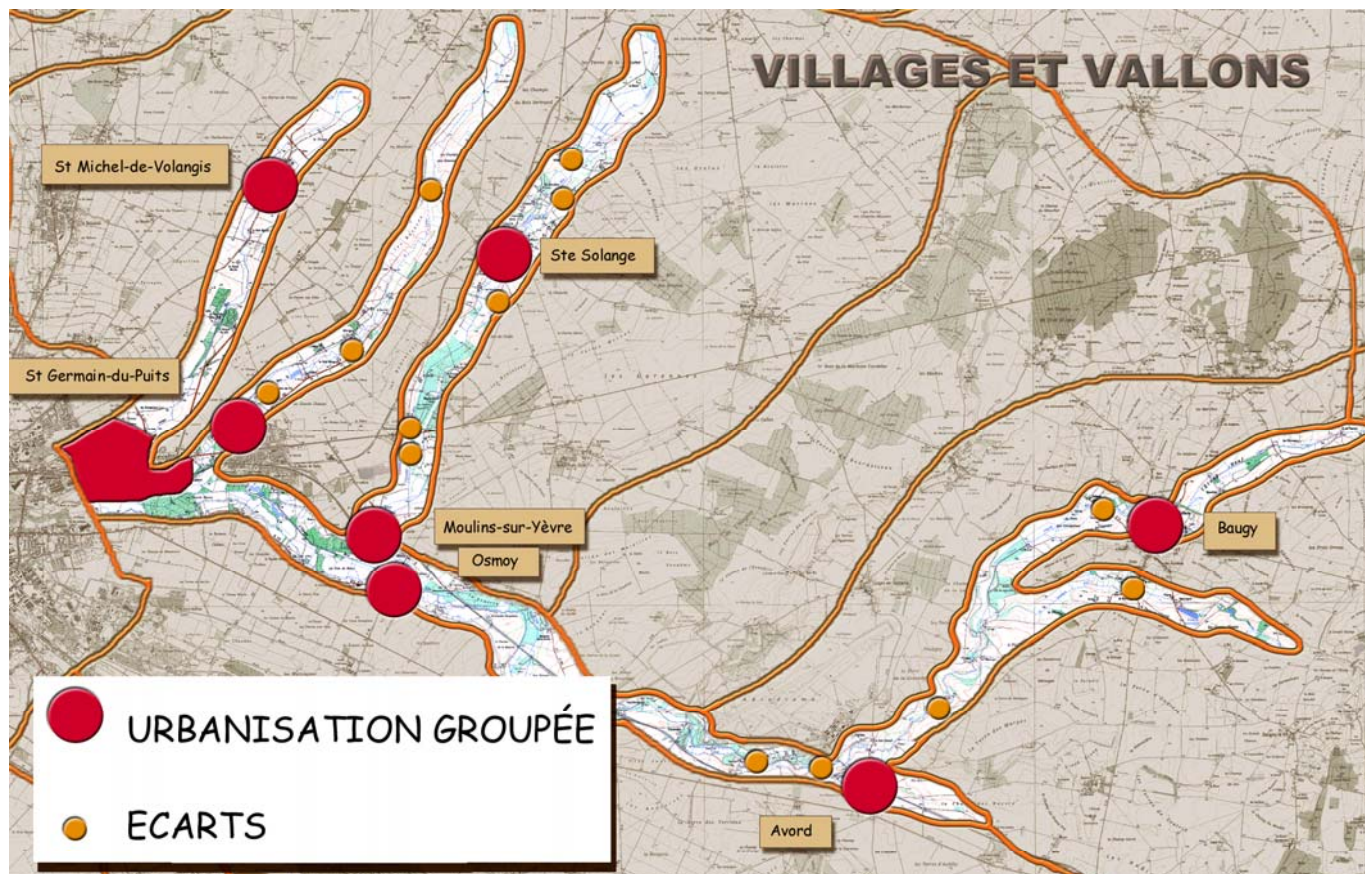
Nous verrons dans la présentation des paysages de la Champagne Berrichonne que le construit s'y trouve réparti de manière duelle : il se compose d'un semis de fermes isolées et de chaînes de bourgs regroupés généralement disposés le long des vallées. Les vallons de l'éventail n'échappent pas à la règle et comprennent la majeure partie de l'habitat groupé de cette portion de la plaine, en accueillant soit les centres de bourgs, soit des écarts significatifs, tandis que les fermes isolées se répartissent sur le plateau. S'il s'agissait à l'origine de fermes regroupées le long des chemins, dans une structure

héritée de la période des essartages, beaucoup d'entre ces noyaux ont subi des modifications qui les teintent d'urbanité. Dans toute la partie occidentale, la pression urbaine de Bourges se fait sentir. Ces sites de vallée, nichés dans la verdure et comme à l'écart de la froideur de la plaine de culture attirent un développement résidentiel ; lotissements, constructions individuelles, conversion résidentielle de certaines fermes se multiplient d'autant plus que les fermes à cour isolées dans leur terroir sont un outil de travail bien mieux adapté aux conditions de l'agriculture moderne que ces fermes de villages archaïques.

Les villages proches de Bourges ou encore Avord avec la présence de la base aérienne qui a suscité une augmentation de la demande de logements se voient peu à peu incluses dans un phénomène de péri-urbanisation plus ou moins diffuse, essentiellement localisée sur les vallons tant à cause de leur attractivité que par souci de réserver les meilleures terres pour le labour.



Le jeu des frondaisons et du bâti



LES ENJEUX DU PAYSAGE DES VALLONS

Eviter la banalisation du couvert végétal

L'image globale du contraste arboré et de l'encaissement dans la plaine est assurée de perdurer, en revanche le paysage interne de ces vallons tend à se simplifier ; le développement des peupleraies

et la fermeture progressive des quelques prairies de bord de cours d'eau comporte un risque de banalisation. Les accès aux ruisseaux et à la rivière sont compromis par le manque d'entretien des berges, alors

qu'ils sont les dernières figures de nature sauvage dans la plaine artificialisée par la grande culture et la diversité des milieux se délite peu à peu.

Définir un seuil acceptable pour le développement urbain

Le développement de l'urbanisation en particulier dans les communes proches de Bourges peut également à terme poser un problème d'image. Tant que le construit ne "sort pas du cadre paysager", c'est-à-dire respecte l'implantation par rapport à la topographie et ne se traduit pas par la suppression du manteau boisé, il ne pose pas de problèmes majeurs d'intégration. Cependant il existe un seuil d'occupation au-delà duquel les vallons perdront leur caractère de paysage refuge. Il conviendrait, à

l'occasion de l'étude des documents d'urbanisme de réaliser des simulations afin de définir ce "seuil acceptable de développement".

Les enjeux sur le bâti se fondent également sur des problématiques esthétiques. L'urbanisation traditionnelle est groupée et les édifices qui la composent sont construits en maçonnerie de pierre calcaire nue ou habillée d'un enduit beige rosé, surmontée de toitures en tuiles d'un doux ocre rouge. Ces édifices participent à l'écriture de la silhouette du vallon en

composant une belle harmonie avec les teintes des frondaisons. L'adjonction de façades peintes de teintes trop claires ou de toitures d'ardoises compromet cet équilibre hérité du passé. Il y a lieu d'élaborer un certain nombre de prescriptions d'aspect afin de préserver ces motifs très visibles : règles d'implantation et d'adaptation au terrain, définition d'une palette adaptée de couleurs et de matériaux, d'une palette végétale d'accompagnement fondée sur les essences indigènes⁴⁵.



L'impact de maisons "intruses"

LISTE DES COMMUNES

Avord
Baugy
Bourges
Farges-en-Septaine

Moulins-sur-Yèvre
Osmoy
Savigny-en-Septaine
St Germain-du-Puy

St Michel-de-Volangis
Ste Solange
Villequiers

⁴⁵ on s'inspirera utilement en cette matière de la brochure "quelles haies planter en Champagne Berrichonne", conçue pour l'espace rural mais parfaitement adaptable à ce cas de figure.